

24 Au-delà des États-nations

24.0 Résumé du chapitre et pistes de recherche

Le propos du second volet de notre site est de souligner l'obsolescence du modèle français, notamment — et c'est l'objet du présent chapitre — face aux puissantes évolutions qui ont lieu sur la planète. L'État-nation n'est plus en mesure de réguler une société et une économie pour lesquels les frontières ne comptent plus guère.

En moins d'une génération la Chine est devenue une grande puissance, à la fois partenaire de nombreux pays au premier rang desquels les États-Unis, associé monétaire — sa monnaie étant accrochée au dollar dont elle est l'indispensable soutien — et, enfin, rival étant donné, notamment, l'impérieuse nécessité des économies modernes de s'approvisionner en pétrole. *Dans un tel contexte, penser que l'Amérique pourra continuer à conduire des politiques unilatérales est-il rationnel ?*

La France, a elle aussi, le plus grand mal à clore le chapitre de l'État-nation. Elle a joué un rôle de leader dans la construction européenne mais découvre aujourd'hui qu'elle n'y est plus majoritaire. Sa culture et son modèle n'étant pas ceux du compromis l'Europe élargie, qui est forcément celle des compromis, ne dit rien qui vaille à nombre de ses citoyens.

Le phénomène est général : électeurs, élus et administrations nationales ont du mal à s'adapter à la globalisation. *Si l'entreprise privée est ou tend à devenir internationale, l'État national rechigne encore à s'intégrer dans un système de gouvernement international (mondial ou européen).* (1) Crispés, des Français ne risquent-ils pas de faire la même erreur que celle que beaucoup auront commise à l'égard du capitalisme : refuser les faits et, du coup, tarder à construire des contre-pouvoirs efficaces ? Le poids de la Chine, de l'Inde et du Brésil grandissant, une question essentielle de notre temps ne peut-elle se formuler ainsi : l'Europe parvient désormais à maintenir la paix en son sein mais *la paix dans le monde pourra-t-elle s'établir solidement si l'Europe n'y participe pas de façon unie, comme elle le fait, efficacement, dans le domaine du commerce mondial ?*

Pour des raisons techniques, les graphiques figurent après l'annexe mais nous encourageons nos visiteurs à les avoir sous les yeux lorsqu'ils liront les passages qui y renvoient.

24.1 Les États-Unis, l'hyperpuissance et ses fragilités	page 2
24.2 L'Union européenne, un chantier	page 15
24.3 Des institutions internationales nécessaires	page 41
Annexe	page 45
Graphiques	page 46
Table des matières	page 50

¹ Francis Massé, *Le silence politique*, Ouest-édition, juin 2 000.

24.1 Les États-Unis, hyper-puissance durable ?

Trois facteurs, circonstanciels ou durables, ont conduit les États-Unis à être considérés comme une « hyper-puissance » et à se convaincre eux-mêmes qu'ils en étaient une. *Primo* ils disposent des atouts économiques, technologiques, scientifiques mais aussi culturels très puissants que nous évoquerons. *Secundo*, depuis dix ans, les autres acteurs de la scène internationale ont été en retrait : l'adversaire de cinquante ans, l'URSS, s'était effondrée, le Japon a connu une léthargie économique, l'Europe n'est pas encore parvenue à définir une politique extérieure cohérente (à l'exception notable du domaine des échanges commerciaux) et la Chine, en plein essor, n'a pas acquis la maturité d'une grande puissance. *Tertio*, une tradition liée à leurs origines si particulières veut que les États-Unis soient exceptionnels et ce courant, après le choc du 11 septembre, a repris une grande force, permettant à George W. Bush de donner au parti républicain un tour populiste et à sa politique un caractère quasiment messianique : l'Amérique, incarnant le « bien », est entrée en guerre contre le « mal ».

Ne faut-il pas, néanmoins, douter que cette situation d'hyperpuissance puisse être durable ? Un monde dans lequel « l'Amérique ne jouira plus d'une supériorité écrasante » (1) n'est-il pas concevable ? On peut se souvenir de la phase fort difficile que les États-Unis ont connue pendant les années quatre-vingt où leur économie mais aussi leur prestige étaient en question mais, surtout, se demander si la mondialisation est compatible avec une nation dominante. Examinons donc les différentes composantes de la supériorité américaine actuelle mais aussi les points faibles et, notamment, l'échiquier pétrolier : les États-Unis y disposent-ils de pièces maîtresses ?

241.1 Les atouts

Les États-Unis ont une démographie exceptionnellement favorable qui est la résultante directe de la politique d'immigration relativement ouverte qu'ils ont menée.

2411.1 Atouts démographiques et géographiques

Si l'ensemble des pays développés a, depuis des années, une natalité faible, une croissance nulle et un vieillissement rapide, ce n'est pas le cas des États-Unis.

Population en millions (2)	1950	2002	2050 (est)
Pays développés	813	1 203	1 220
Autres pays	1 705	5 000	7 700
% des pays développés	33 %	19 %	14 %

Variation :	
2002-1950	2050/2002
+48 %	+1 %
+ 92%	+54 %

L'élargissement de l'Union européenne tend à accentuer la tendance au plafonnement de sa population — en attendant que s'amorce une diminution — alors que la population des États-Unis aug-

1 Bill Clinton, cité par *Le Monde* du 24 juillet 2004.

2 *Futuribles*, septembre 2004.

mente d'un peu plus de 1 % ; corollaire : l'Amérique est plus jeune que l'Europe. Sa supériorité dans maints domaines de la recherche et de la technologie s'explique en partie par l'afflux d'étudiants venus d'Asie ; leur venue compense la tendance, dans le monde occidental, à la diminution des jeunes qui s'engagent dans les sciences « dures ».

Population en millions (1)	1950	2002	2050 (est)
Europe à 15	297	379	372
États-Unis	158	285	409
<i>États-Unis en % des « 15 »</i>	<i>53 %</i>	<i>75 %</i>	<i>110 %</i>

Par ailleurs, les États-Unis ont une façade sur l'océan Pacifique, nouvelle *mare nostrum* où résident les populations les plus importantes de notre époque et se réalise 60 % du PIB mondial. On peut voir un lien entre ces deux réalités : le centre de gravité intérieur des USA ne se déplace-t-il pas du Nord et de l'Est vers l'Ouest et le Sud ? Comme dans toute nation sans doute, une partie du pays se développe, démographiquement et économiquement, davantage que l'autre. Et certains observent qu'en 2004 les bastions électoraux de John Kerry se trouvaient dans la partie la moins dynamique des USA. La réélection de George W. Bush ne reflète-elle pas ces évolutions ?

A contrario, les atouts américains vis-à-vis des grands pays en voie de développement, moins puissants, tendent à s'amenuiser. La population américaine représente 5 % de celle du monde, celle de la Chine 21 % et celle de l'Inde 16 %.

2411.2 Une société qui fut plus ouverte que celles d'Europe notamment

À l'égard de la plupart des pays européens comme de la Chine ou du Japon, une des forces essentielles des États-Unis (*leur* force essentielle ?) a été la fluidité de leurs élites. N'est-ce pas l'origine même du pays : des émigrants voulant échapper aux contraintes que leur imposaient les autorités de leur pays d'origine ? Les Américains n'ont pas toléré la reconstitution d'une catégorie qui aurait été plus noble que les autres et leur insistance sur la fiabilité — *l'accountability* — des dirigeants ou la nécessité de contre-pouvoirs efficaces n'est pas fortuite. À la différence de la nomenklatura soviétique ou de notre nouvelle noblesse (Voir le **chapitre 13** de notre site sur le « modèle français »), les dirigeants sont évalués et sanctionnés sans ménagement. Les hauts fonctionnaires, loin de sortir du même moule, viennent d'horizons très divers et l'idéal du *self-made-man* demeure vivant.

George W. Bush a réussi à conquérir une partie des minorités qui votaient jadis de façon presque exclusive pour les Démocrates. Par les nominations auxquelles il a procédé après sa réélection il a montré l'importance qu'il attache aux populations venues de l'immigration. Il faut aussi noter que quatre femmes font partie du nouveau cabinet.

Toutefois plusieurs évolutions sont en cours qui conduisent à nuancer ce tableau. Comme dans maints pays, le dynamisme du capitalisme de ces dernières années et l'ouverture des frontières tendaient déjà à rendre l'Amérique plus inégale. En outre la protection contre la maladie est mal assurée pour une partie considérable des habitants ce qui est choquant pour un pays disposant de si vastes ressources : l'espérance de vie moyenne n'y est plus une des plus élevées. Plus récemment l'administration de George W. Bush a pris des mesures fiscales extrêmement énergiques mais favo-

1 *Futuribles*, septembre 2004.

rables à ceux qui disposent du revenu et du capital les plus élevés. « Les États-Unis ne sont-ils pas en train de se calcifier ? de devenir, comme l'Europe, une société de classes ? » (1)

241.3 Un anglais quasi universel et des médias puissants

La révolution industrielle, partant d'Angleterre, aura contribué à faire de l'Anglais la langue technique tandis que la colonisation britannique créait non seulement les premiers États américains mais aussi un Commonwealth autrement plus peuplé et prospère que notre Empire colonial. Et la langue anglaise, par sa double origine germanique et française et sa grammaire assez simple comme sa capacité à forger des mots nouveaux, s'est prêtée à une large diffusion. Les Français dont la langue a été, jadis, la langue internationale, regrettent ce phénomène amorcé dès le XIX^e siècle : l'anglais est devenu, *de facto*, la langue quasiment universelle. Non seulement celle de la science et de maints internautes ou des médias mais aussi des diplomates et des entreprises. Elle est désormais celle d'Aventis, de Total, de Vivendi et d'Axa comme de Siemens, de la Banque centrale européenne ou de l'Eurocorps. La langue aura aidé les Américains à s'implanter en Irlande et à tirer parti des capacités de l'Inde de Bangalore dans l'informatique. Les élargissements successifs de l'Union européenne, en conduisant à la multiplication des langues utilisées, ont renforcé la position de l'anglais par rapport au français ou à l'allemand.

Dans le domaine de l'art, l'émigration en Amérique, pendant la dernière guerre, de nombre d'artistes a contribué à donner à New York, la place que Paris ou Vienne tinrent jadis. Et, en ce qui concerne les films, celle d'Hollywood est écrasante :

% de films diffusés (2)	en France	en Europe	aux USA
films américains	55 %	70 %	98 %
films français	37 %	3 %	< 1 %

Les Américains peuvent « étant maîtres des images mondiales du cinéma et de la télévision, inspirer les rêves et les désirs des autres. » (3) Ceci étant, la crainte de voir l'univers entier s'aligner sur une culture dominante est sans doute simpliste. La segmentation des clientèles est une réalité et le provincialisme retrouve une seconde jeunesse. CNN est devenue une télévision quasiment mondiale mais en développant des programmes locaux. Reste que, avec la langue anglaise, les États-Unis disposent d'un atout considérable dont le poids, à vue humaine, va continuer à grandir.

241.2 Facteurs économiques et militaires

Au cours de la dernière décennie, en économie (à l'instar de la démographie) la croissance des États-Unis — 3,5 % en moyenne annuelle — a été intermédiaire entre celle de la zone euro 2 % — et celle des pays en développement — environ 5 %, la Chine et de l'Inde croissant, depuis des années, au rythme de 7/8 % pour la première et 5/6 % pour la seconde.

Les USA constituent en eux-mêmes le plus beau marché du monde : un ensemble impor-

1 *The Economist*, « Meritocracy in America », 1^{er} janvier 2005.

2 en % des recettes des cinémas en 1996 ; « L'Europe de l'audiovisuel », *Sociétal*, juin 1999.

3 Hubert Védrine cité par Pierre Hasner, *Washington et le monde*, Éditions Autrement, 2003.

tant, sans frontières où les revenus sont élevés ; ils réalisent 24 % du PIB mondial, la Chine 13 % (la France moins de 4 %) (1). La Chine et l'Inde ont gagné les 2^e et 4^e places, le Japon tenant la 3^e. Si la Chine se rapproche des États-Unis, le chemin qui reste à parcourir pour les rattraper est long.

2412.1 Économie créative mais déficits croissants

Les États-Unis gardent, globalement, le leadership des innovations technologiques :

<i>Produits de haute technologie</i> (2)	<i>États-Unis</i>	<i>France</i>	<i>Allemagne</i>
Exportations en 2000, en % des importations	240 %	86 %	73 %

L'innovation fraye d'autant plus aisément son chemin en Amérique que la « destruction créatrice » y est acceptée (alors qu'elle heurte les Français). La grande majorité des Américains pense que les individus doivent avant tout compter sur leur propre énergie. L'aide de la collectivité ne leur paraît pas première et ses interventions dans l'ordre économique souvent malencontreuses. L'égalité des chances et, notamment, une concurrence loyale leur paraît essentielle mais que l'inégalité des revenus et des patrimoines soit nettement plus grande qu'en Europe — patrimoine moyen d'un noir américain 6 100 \$, d'un blanc 67 000 \$ (3 — et qu'elle se soit accrue au cours des trente dernières années ne provoque guère de protestation. Il est vrai que, dans la dernière décennie, ce phénomène n'a pas empêché la proportion des Américains vivant sous le seuil de pauvreté de décroître.

Les laboratoires de recherche ont des liaisons fécondes avec les entreprises. Les totalitarismes qui ont sévi en Europe ont, comme dans le domaine de l'art, contribué au développement d'universités prestigieuses. Celles-ci attirent des savants chevronnés comme de jeunes chercheurs étrangers. « Depuis 1990, l'Europe a reçu un prix Nobel scientifique décerné à un non-européen, contre 10 décernés à des non-américains travaillant aux États-Unis. » (4)

La vigueur de ces atouts semble devoir se confirmer dans les années qui viennent en dépit des restrictions qui ont été mises à l'entrée de jeunes sur le territoire américain. Cependant, les statistiques économiques ne disent pas tout. Deux millions d'Américains sont en prison et les dépenses correspondantes sont décomptées dans leur PIB. La qualité des services publics, globalement inférieure à ceux de l'Europe, est-elle prise en compte ? La Californie souligne que la hausse du pouvoir d'achat n'exprime pas la dégradation de la sécurité et de l'environnement. (5)

2412.2 Un appareil financier fort et audacieux

Les entreprises et laboratoires créatifs des USA ont été épaulés par un appareil financier puissant. À la fin du XX^e siècle, les financements des firmes naissantes, les *start-up*, avaient abondé (presque trop ?) et avaient été relayés par un marché des capitaux avide de nouveautés : une fraction substantielle des retraites provient de la capitalisation et, comme les Américains n'ont pas à l'égard du

1 2003, à parité de pouvoir d'achat, *The Economist*, 2 octobre 2004.

2 *Main science and technology indicators*, OCDE, 2002.

3 Ligue urbaine nationale, citée par *Le Monde* du 8 avril 2005.

4 *Main science and technology indicators*, OCDE, 2002.

5 Field Poll Institute, enquête de 1999.

placement en action la phobie de nombre de Français, les ressources abondantes ont permis non seulement de financer les firmes américaines mais de prendre des positions substantielles dans le capital de sociétés étrangères.

Si les positions prises à l'étranger par les fonds américains demeurent, la chute de la bourse en 2000 et la quasi disparition de l'épargne privée américaine devraient empêcher les USA de continuer à renforcer leurs participations dans les firmes étrangères. On ne peut exclure qu'ils soient conduits à liquider certaines d'entre elles. Où va, en effet, l'Amérique ?

2412.3 Le pétrole et une phase inquiétante

L'habitat et le style de vie américains reposent largement sur un usage massif d'un pétrole beaucoup moins taxé qu'en Europe. Les États-Unis importent les deux tiers de leur consommation — voir le **graphique 1** en fin de document — et sont donc de plus en plus dépendants du Moyen-Orient tandis que la demande chinoise de pétrole grimpe en flèche. Si la Californie, des comtés et des entreprises ont pris de multiples mesures pour freiner la production de gaz à effet de serre, le Sénat s'oppose à l'adoption de politiques nationales qui réduiraient la consommation d'énergie et, notamment, à la ratification des accords de Kyoto. Pendant ce temps la consommation chinoise augmente à grande allure et Vladimir Poutine rassemble sous son contrôle les cartes dont disposent les Russes, premiers producteurs de gaz naturel au monde. La guerre d'Irak aura-t-elle permis de renforcer la main américaine dans le monde des producteurs de brut ? Jusqu'ici ce n'est pas évident. En tout cas le prix du baril a fortement augmenté, certains facteurs de hausse se trouvant, il est vrai, chez les pays consommateurs.

D'une manière générale, les États-Unis, sortis de la mini récession qui avait suivi les excès de la « nouvelle économie », semblent être entrés dans une phase inquiétante. Leur banque centrale a poursuivi une politique d'argent facile en dépit du fait que George W. Bush a fait passer les finances publiques d'un excédent de 1 % du PIB à un déficit proche de 5 %, moins pour des raisons économiques que pour satisfaire ses électeurs (fortes baisses d'impôt déjà évoquées et subventions à l'agriculture notamment) et financer les opérations menées en Irak.

De son côté, la consommation des ménages est restée très soutenue, non que les salaires aient augmenté de façon sensible mais grâce à l'emprunt. Aux ménages dont les deux-tiers sont propriétaires de leur logement, les banques ont, en effet, offert de refinancer à des conditions plus favorables leurs emprunts hypothécaires anciens. Les taux d'intérêt bas ayant favorisé une hausse des prix de l'immobilier, les ménages ont ainsi disposé de substantielles ressources nouvelles.

Les consommateurs ont cessé d'épargner, le déficit public est devenu énorme et les profits non réinvestis des entreprises ont été insuffisants pour financer ce déficit. La balance extérieure est, elle aussi, devenue déficitaire pour des montants à la fois considérables et croissants : 400 milliards de dollars en 2001, 666 milliards en 2004, soit près de 6 % du PIB. Lors du *boom* qui a coïncidé avec le deuxième mandat de Bill Clinton le déficit extérieur américain, moins élevé, résultait largement d'investissements productifs ; il était couvert par des achats d'actions (ou d'entreprises) réalisés par les non-résidents. Aujourd'hui, ce déficit est dû à la consommation et au déficit public. Est-ce sain ? Est-ce durable ? Un repli substantiel du \$ suffira-t-il à renverser ce cours des choses ? Lorsqu'on souligne la croissance plus forte des USA par rapport à l'Europe ne faut-il pas relever que les premiers n'épargnent pas, sont en déséquilibre et s'endettent ?

Pendant le premier mandat de George W. Bush, plus de 90 % de l'accroissement de la dette

publique américaine aura été financé par l'étranger, banques centrales asiatiques, notamment, l'institution chinoise en tête. *Les États-Unis peuvent-ils à la fois conduire des opérations militaires et procéder aux réformes sociales que la partie la plus défavorisée de la population demande ? En s'endettant vis-à-vis de l'étranger ne donnent-ils pas des armes aux puissances auxquelles ils sont ou seront sans doute confrontés ?*

2412.5 La première force militaire

Les États-Unis, disposant des compétences technologiques et de la puissance économique nécessaires, ont consacré à leur armée des crédits importants et, par exemple, entretenu un réseau de bases ou de facilités militaires dans 132 pays. (1) Réduit après la guerre du Vietnam et la diminution des tensions avec l'URSS, le budget de la défense a été accru dans les dernières années et renforcé après les attentats du 11 septembre. La supériorité américaine, qui va demeurer écrasante, est-elle, pour autant, sans vulnérabilités ?

241.3 Les confrontations

Un manichéisme domine la stratégie américaine, celui d'une lutte à mort entre le « Bien », les États-Unis, et le « Mal » (2) qu'incarnent les États « rogues » (Irak, Iran et Corée du Nord) et Al-Qaïda. Même si tous les Américains n'approuvent pas ce schéma, nombreux sont ceux qui pensent que leur pays est investi d'une mission particulière. C'est avec de tels sentiments que, pour l'heure, les États-Unis affrontent leurs adversaires d'*hier* — au premier rang desquels la Russie — ceux d'*aujourd'hui* — les extrémistes de l'islam — et ceux de *demain* peut-être, telle la Chine.

2413.1 La Russie, ennemie d'hier

La Russie dispose d'un territoire gigantesque, de frontières avec des pays d'Orient et d'une fenêtre sur le Pacifique mais celles-ci ne la mettent pas au contact de l'Asie la plus dynamique. Par ailleurs, la population russe, au niveau scolaire et culturel élevé, aura été l'une des toutes premières dans les grands pays industrialisés à connaître une baisse sensible. Fait exceptionnel, la longévité a diminué sous l'effet de l'alcool et, plus récemment, du SIDA. La différence entre le profil démographique des États-Unis et celui de la Russie, rarement évoquée, est considérable :

<i>Population</i> (en millions)	<i>1950</i>	<i>2000</i>	<i>variations</i>
Russie	120	145	+ 20 %
États-Unis	150	276	+ 84 %

Par ailleurs, la Russie a perdu le contrôle de nombreux territoires qu'elle avait menés d'une main de fer dans un cadre impérial puis dans celui de l'URSS. Que la Finlande ou les États baltes rejoignent l'OTAN et l'Union européenne n'est déjà pas plaisant et lourde est cette Tchétchénie révol-

1 Pierre Buhler, « L'Amérique et le monde », *Commentaire*, automne 2004.

2 George W. Bush, West Point, 1^{er} juin 2002.

tée, où l'armée russe s'enlise et s'avilit — 100 000 civils tués, 200 000 déplacés (1) — mais que la Géorgie, où Staline naquit, et, surtout que l'Ukraine, si liée aux origines mêmes de la nation russe, soient dirigées par des europhiles est autrement difficile à accepter.

Par ailleurs, si les firmes, américaines ou autres, s'implantent énergiquement en Chine, elles sont réticentes à aller en Russie où leurs investissements sont mal protégés par un état de droit encore embryonnaire. La poigne brutale de Vladimir Poutine est, en effet, omniprésente. Dans le domaine économique, il entend reprendre le contrôle d'une partie au moins des entreprises tombées aux mains des « oligarques » et, au premier chef, de celles qui produisent gaz ou pétrole ainsi que de leurs réseaux de transport. Ce sont, en effet, des armes essentielles tant pour exercer un certain contrôle sur d'anciennes républiques soviétiques que pour négocier en position de force avec l'Europe que la Russie alimente en gaz naturel. (2)

Pour les États-Unis, la Russie très affaiblie et comme groggy, a été, dans les années récentes, un partenaire peu dangereux. Dès lors que l'Ukraine est en cause et au moment où le pétrole reprend du poids, la relation américano-russe pourrait bien devenir plus difficile même si les deux pays ont le même désir de mater les extrémistes se réclamant de l'islam.

2413.2 Aujourd'hui, le terrorisme issu du Moyen-Orient

La défaite subie par l'armée soviétique en Afghanistan, contribua à l'effondrement de l'URSS et, indirectement, à l'établissement, pour un temps, de la suprématie américaine. Il ne fut pas étonnant, dès lors, qu'une confrontation survint entre les extrémistes de l'islam et les États-Unis.

Alors que les électeurs d'Indonésie et de Malaisie ont, au printemps de 2004, désavoué les partis extrémistes, sommes-nous en présence, comme l'affirment Oussama Ben Laden et des Américains d'une confrontation d'essence religieuse, d'un « choc des civilisations » ? Ou s'agit-il, plus trivialement, d'un de ces nombreux affrontements que le monde a connus, dans lesquels le chef de guerre, dont on ne questionne pas la sincérité de la foi, mobilise la foule, les électeurs et les combattants en utilisant leurs sentiments religieux, situation dans laquelle « le politique domine le religieux et l'utilise à ses fins propres et non l'inverse » (3) ?

Le terrorisme stratégie de l'échec

Par leurs actions, les terroristes tentent de gagner une position de force alors qu'ils sont en situation de grande faiblesse. Les islamistes partisans d'actions violentes craignent que le monde dans lequel ils vivent ne leur offre aucune perspective gratifiante : les travaux récents d'agences de l'ONU (4) mettent à jour la situation attristante du Moyen-Orient. Des naissances longtemps élevées ont coïncidé avec un développement économique très limité, oasis pétroliers mis à part. Le niveau d'éducation, celui des filles notamment, est faible, les systèmes de gouvernement archaïques et souvent marqués par la corruption. La décolonisation qui a suivi la deuxième guerre mondiale et la création des États nationaux n'a absolument pas permis de progresser vers la reconstruction de cet

1 Fareed Zakaria, cité par Pierre Hasner, *Washington et le monde*, opus cité.

2 Françoise Thom, « *Mirage russe en France et en Europe* », *Commentaire*, été 2004.

3 Mohammed Arkoun, *l'Islam, approche critique*, Grancher, 1998.

4 Rapport de la PNUD et du Fonds arabe de développement, 2003.

islam rayonnant sur lequel Bagdad régnait au XII^e siècle. L'opposition entre les sunnites et les chiites est forte. L'indépendance de l'Algérie a été suivie par une vague de violence monstrueuse et par la régression de la situation des femmes. C'est en Occident que se sont réfugiés (et dispersés) les intellectuels désireux de conduire une réflexion critique sur l'islam. Le « réveil de l'islam » dont on parle va de pair avec une réflexion théologique, éthique et juridique qui, au Moyen-Orient, est peu développée de sorte que l'islam devient un refuge, un repaire ou un tremplin beaucoup plus qu'un mouvement spirituel. (1)

Plusieurs États de la région sont liés aux États-Unis par des accords pétroliers et militaires ou l'octroi de subsides. Les autres, Syrie ou Iran, sont sans grandes forces. La division règne entre ces États faibles de sorte qu'Israël a réussi à survivre et à se développer sans provoquer de réactions efficaces. Le terrorisme est un substitut à la fois à un combat contre l'Occident et contre Israël que les États ne mènent pas et à des vies politiques nationales quasiment inexistantes. Sur ce dernier plan, les extrémistes ont échoué soit à prendre le pouvoir soit, l'ayant pris — comme en Iran — à l'exercer de façon convaincante. (2)

Le terrorisme arme de la désespérance ? Certes, Menahem Begin, qui avait eu recours à des pratiques terroristes, est devenu premier ministre d'un État qui est parvenu à s'établir ; il a reçu le prix Nobel de la Paix. De son côté, le FLN, à la Toussaint de 1954, n'avait aucune possibilité de vaincre militairement l'armée française. Ses provocations, engendrant des réactions violentes, ont réussi à rendre la vie quotidienne impossible et précipité le départ de la France. Aujourd'hui s'il est bien difficile de discerner les buts d'Al-Qaïda, on peut se demander s'il n'aura pas atteint un résultat négatif mais majeur : inciter l'adversaire à commettre la faute. Contrairement à ce que les médias suggèrent souvent, les extrémistes ne bénéficient pas d'un soutien effectif dans le monde musulman. « Le carnage de Louqsor en 1997 coupa le mouvement égyptien de ses derniers soutiens populaires [...] Les guérillas, en Bosnie et en Algérie n'ont débouché sur rien [...] En Arabie, au Maroc et en Turquie le rejet du terrorisme s'est exprimé avec virulence dans la population. » (3)

Stratégie et réactions américaines

L'idée de mener des actions préventives, que les gouvernements de la France et de l'Allemagne ont rejetée, avait été développée aux États-Unis depuis plusieurs années. (4) Mais les attentats du 11 septembre ont créé le climat propice d'abord à une action d'ampleur limitée en Afghanistan puis à une guerre d'envergure en Irak. Un président récemment élu a vu dans cette opération la possibilité de s'affirmer comme leader. Son administration avait une grande familiarité avec le monde pétrolier — « Si l'Irak exportait des oranges, 250 000 Américains ne seraient sans doute pas dans la région ». (5) — mais leur connaissance de l'Irak était médiocre. Pourtant l'Amérique sait que sa production ne lui suffit plus tandis que la production de l'Arabie saoudite est passée de 20 millions de barils en 1945 à 2,5 milliards en 1975.

À cette préoccupation s'ajoute la défense d'Israël. Celle-ci, après la création de l'État juif, n'a

1 Mohammed Arkoun, *opus cité*.

2 Gilles Kepel, *Fitna, guerre au cœur de l'islam*, Gallimard, 2004.

3 Gilles Kepel, *ibidem*.

4 Sur ce point également, voir Gilles Kepel, *opus cité*.

5 *Fortune*, (publication américaine), 31 mars 2003.

pas constitué un objectif majeur de la stratégie américaine mais il l'est progressivement devenu. La situation de cet État, si proche des champs pétrolifères joue sans doute un rôle ; n'y a-t-il pas, aussi, un certain parallélisme entre l'évolution de l'État hébreu, si laïc à l'origine mais où les religieux ont pris une place grandissante et un certain retour du religieux dans la vie politique américaine ? Le sentiment d'appartenance à un peuple élu est répandu dans les deux pays qui ont été les victimes « privilégiées » des attentats terroristes.

Assurer les approvisionnements et, simultanément, la sécurité d'Israël, deux objectifs constants de l'Amérique depuis les années soixante-dix, pouvaient-ils se combiner avec un troisième : instaurer la démocratie ? Les terres d'islam ne sont pas, « par nature », allergiques aux processus électifs. Des études conduites par des universités occidentales affirment qu'elles sont plus désireuses de liberté d'expression, de pluralisme des partis ou d'égalité devant la loi que les anciens pays du bloc soviétique, même si, aujourd'hui, « la démocratie élective ne fonctionne que dans 4 des 47 pays à majorité islamique. » (1)

La manœuvre de George W. Bush — « nous avons été attaqués par des terroristes, nous répliquons en attaquant l'Irak » — n'a pas tardé à révéler son ambiguïté. « Pour des raisons bureaucratiques nous nous sommes entendus sur un point, les armes de destruction massive, parce que c'était la seule raison sur laquelle nous pouvions tous tomber d'accord. » (2)

La traque à laquelle Ben Laden est soumis a accentué la tendance classique dans les mouvements clandestins à donner une large autonomie aux cellules agissantes. « Ben Laden devient le logo de petites boutiques du terrorisme islamiste qui travaillent sous licence, mais sont gérées par des micro-entrepreneurs indépendants. » (3) On a affaire, en majorité, à des hommes bien éduqués et semi-occidentalisés à la périphérie des sociétés musulmanes traditionnelles. Ils appartiennent à cette « intelligentsia déclassée qui constitue un terrain assez favorable pour l'expression d'une idéologie révolutionnaire. » (4) Ces hommes se sentent plus valorisés par des actes destructeurs que par un hypothétique rôle dans le monde industriel.

Le monde arabe entre la fitna et la haine

« Ce chaos qui met en péril le Moyen-Orient, qui menace ses lieux saints et déchire le tissu social, représente la hantise séculaire des oulémas, les docteurs de la Loi. Ils le nomment *fitna*, ou guerre au cœur de l'islam. » (5) Chaos au sein du monde arabe mais haine aussi à l'égard de l'envahisseur. Lors de la crise de Suez, en 1956, John Foster Dulles donnait ce conseil aux Britanniques et aux Français : « N'employez pas la force contre Nasser, ce serait la meilleure façon de vous transformer en ennemis de tout le Moyen Orient ». (6) Le monde musulman a vécu l'attaque contre Bagdad comme « un *remake* de la dévastation tartare sept siècles auparavant, ravivant l'un des deux traumatismes consubstantiels à l'histoire de l'islam (l'Andalousie constituant l'autre). »

1 Michel Brulé, *Sociétal*, 4^e trimestre 2003.

2 Paul Wolfowitz, numéro 2 du Pentagone, 28 mai 2003.

3 Gilles Kepel, *opus cité*.

4 Olivier Roy, *L'islam mondialisé*, Seuil, 2002.

5 Gilles Kepel, *opus cité*.

6 Cité par *The Economist*, 22 mars 2003.

(1) Fallait-il montrer à la télévision Saddam Hussein humilié par un examen médical américain ?
(2) Ou un prisonnier irakien nu devant une soldate de l'armée des USA ? « Nous avons alimenté une haine profonde des Américains dans le monde musulman. » (3) « Notre puissance militaire n'a jamais été aussi forte et notre autorité morale n'a jamais été aussi basse. » (4)

La sympathie dont les États-Unis jouissaient dans maints pays s'est, pour un temps au moins, effondrée. (5) La brutalité de la guerre et de ses annexes, les prisons et les camps, se déroulant sous l'œil des caméras de télévision, désormais relayées par des téléphones portables preneurs d'image, a produit « une fracture entre l'Amérique et le reste du monde. Une image négative de l'Amérique, de ses choix politiques et surtout de son Président s'est propagée. » (6) Une étude menée par le Pew Research Center montre que « la désapprobation de la guerre a atteint un niveau massif, entre 80 et 90 % en Europe, en Asie et en Amérique latine. » (7)

La Cour suprême des États-Unis elle-même a condamné le sort réservé aux internés de Guantanamo et demandé que des processus de jugement, comportant une défense réelle des prévenus, soient appliqués. Ceux qui ont foi dans les vertus démocratiques des USA peuvent espérer que cette décision (juin 2004) sera considérée un jour comme un point de rebroussement et l'amorce du retour de l'Amérique dans l'état de droit. Si, en effet, il est commode de considérer que les États-Unis et l'administration Bush forment un tout compact, la réalité est, au contraire, que, depuis la guerre du Vietnam, les Américains n'ont jamais été aussi divisés. C'est au terme d'une campagne active, qui a suscité une mobilisation rarement atteinte, que les élections de novembre 2004 ont dégagé une majorité incontestable mais tout de même limitée. Le président sortant a été plus populaire que le candidat démocrate aux allures patriciennes, mais une forte minorité n'en existe pas moins. Quant à la majorité qui a réélu George W. Bush aurait-elle été aussi large si elle avait dû payer la guerre au lieu de la financer par des tiers et, notamment, par la Chine ?

Ceux qui avaient été partisans de la guerre reconnaissent que si le chaos durable pour les Irakiens et l'enlèvement pour les Américains « ne sont pas acquis ils n'en sont pas moins imaginables [...] l'échec devient une éventualité. » (8) *A contrario*, le désir de paix, chez les chiïtes et les Kurdes surtout, ne l'emportera-t-il pas, conduisant à refuser que des groupes violents fassent la loi ? La recomposition du cabinet israélien et la disparition de Yasser Arafat vont-elles donner une nouvelle chance à un apaisement ?

1 Gilles Kepel, *opus cité*.

2 Al-Quds al-Arabi, journal arabe publié à Londres.

3 John Rockefeller, sénateur, Vice-Pt de la commission d'enquête sur le renseignement, juillet 2004.

4 Philip H. Gordon, Brookings Institution, « *Pour un new deal* », *Commentaire*, hiver 2004-2005.

5 *The Economist*, 25 octobre 2003 (NB la majorité des lecteurs de l'hebdomadaire est américaine).

6 Michel Brulé, *Société*, 4^e trimestre 2003.

7 *Ibidem*.

8 *The Economist*, 1^{er} novembre 2004.

2413.3 La Chine, adversaire de demain ? (1)

Numéro 1 mondial par sa population, la Chine, un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, est une détentrice acceptée de la bombe atomique et de ses lanceurs. Sur le plan économique, après s'être longtemps embourbée, elle a entendu l'appel de ses leaders : enrichissez-vous ! Non sans peiner, les Chinois remontent cette pente que leur pays a descendue depuis le XV^e siècle, époque où leur niveau de vie et leur technologie étaient les premiers au monde. La Chine s'est réveillée pour devenir la plus puissante locomotive de l'économie mondiale ; elle a adhéré en 2001 à l'Organisation mondiale du commerce (dont la Russie ne fait pas encore partie) et, dès 2005, ses exportations — 50 milliards de \$ en 1990, plus de 400 milliards en 2003 — excéderont celles du Japon. La Chine a des liens forts avec une diaspora qui contrôle les économies de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Thaïlande ou de Singapour et une bonne part des investissements réalisés en Chine par des étrangers, via Hong Kong notamment, vient de cette diaspora. En possession de tous ces atouts il est improbable que la Chine, qui ne cesse d'accroître les budgets des forces armées, ne s'affirme pas comme l'un des tout premiers acteurs mondiaux.

La Chine a la réputation d'être « l'Empire du faux » et il est patent que l'état de droit est loin d'y régner ; la justice n'a guère d'autorité et la corruption est traditionnelle. Cependant, contrairement à ce qui se passe en Russie, les risques inhérents à cette situation n'ont pas découragé les industriels étrangers. Leurs investissements dépassent désormais 500 milliards de dollars, laissant loin derrière les implantations réalisées en Russie ou en Inde.

Les exportations ont été le grand moteur de la croissance chinoise, une bonne part étant assurée par des produits aux composants importés en Chine par des firmes étrangères qui les font manufacturer ou assembler dans les milliers d'usines qu'elles ont édifiées ou auxquelles elles soustraient. Des articles en textile ou en cuir, la Chine est passée aux jouets (70 % de la production mondiale) aux bicyclettes (60 %), aux machines à laver (25 %) puis aux téléviseurs (30 %) — voir le **graphique 2** — à certains composants électroniques ou à des sous-ensembles pour l'informatique et, finalement, aux ordinateurs comme aux appareils photos dont la production marche désormais de pair avec celle des téléphones portables. Cependant, même si 15 firmes chinoises, contre 3 il y a dix ans, figurent dans la liste des 500 plus grandes firmes mondiales dressée par *Fortune*, elle est loin de posséder des entreprises de la classe de Sony ou Samsung.

Dans les années soixante-dix le Japon avait fait très peur aux Occidentaux. Vingt ans plus tard il avait perdu beaucoup de son agressivité tandis que ses salaires s'alignaient sur les nôtres. Il fallut ensuite intégrer dans les flux internationaux les dizaines de millions de producteurs coréens. Aujourd'hui il s'agit de la Chine et de l'Inde et de plus de 2 milliards de personnes. Des pays, allant du Mexique à la Turquie, qui ont joué le rôle d'atelier de l'Occident, sont les premiers à souffrir de ces concurrences, dans l'industrie textile par exemple.

Un flux continu de travailleurs migrants des campagnes vers les villes a maintenu une bonne part des salaires chinois à un très bas niveau. S'il est fort difficile de faire des comparaisons inattaquables on peut estimer que le salaire chinois minimum est inférieur de quelque 20 fois au nôtre. La fraction de la population qui dispose de ressources proches de celles des Occidentaux grandit

¹ Ce paragraphe emprunte beaucoup à l'ouvrage d'Erik Izraelewicz, *Quand la Chine change le monde*, Grasset, 2005.

rapidement mais reste encore limitée. Fait essentiel, la Chine, à la différence de l'Amérique, épargne. Depuis plus de dix ans elle investirait plus de 20 % de son PIB (cependant cette proportion n'est pas garantie tant les statistiques chinoises sont douteuses).

Les États-Unis jouissent d'une constitution et d'un système économique robustes, alors que la Chine, dont la longue histoire n'a jamais connu la démocratie, garde un parti unique. Loin de faire rêver, il mate systématiquement et, parfois violemment, les mouvements de contestation. Le maintien d'une large part des anciennes prérogatives du Parti se combine avec la montée en puissance des entreprises capitalistes — un des chefs d'entreprise les plus riches du pays a fait son entrée au comité central du parti. Sera-ce durable ? Par ailleurs, les Chinois sont bien discrets sur les conséquences de la monstrueuse politique d'un enfant par foyer qui a été menée. Elle a permis au taux de fertilité de chuter brutalement de plus de 6 enfants par femme à moins de 2 mais en préparant le vieillissement le plus rapide de tous ceux qui auront été enregistrés dans le monde. Dès maintenant, dans la population, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans dépasse celle que connaissent les États-Unis.

Si la Chine a une population plus nombreuse que celle de ces derniers et une économie en plus forte croissance, les deux puissances font partie d'un même ensemble que symbolisent bien les énormes importations chinoises de la chaîne de supermarchés Wal-Mart. La Chine fait pression à la baisse des salaires ou des produits courants et à la hausse sur le prix du baril. Les deux nations ont besoin l'une de l'autre, mais l'une plus que l'autre : les États-Unis sont en train de se placer sous une dépendance de la Chine, en laissant celle-ci financer son déficit extérieur et accumuler des titres de créance sur son Trésor public. Aujourd'hui, la Chine trouve son compte en opérant ainsi, mais ne peut-on peut imaginer, qu'un jour, elle change de politique ? Et, pour l'heure, Chine, États-Unis et Russie partagent une attitude de défiance à l'égard des pays, des populations et des minorités musulmanes, mais toutes les trois se retrouvent sur un marché clef, celui du pétrole, où leurs places sont bien différentes. La Chine, ayant passé d'importants accords pétroliers avec l'Iran en vue d'assurer son approvisionnement, pourrait-elle accepter que les États-Unis sanctionnent le programme nucléaire de Téhéran ? Comment évolueront les relations de la Chine avec Taïwan que protège Washington ? La livraison d'armes à la Chine par les Européens sera-t-elle tolérée par les USA ? La France, dont les exportations vers la Chine sont très faibles (1 % des achats chinois au 1^{er} semestre de 2004 contre 5,6 % pour l'Allemagne) est très intéressée par cette question. La France qui a eu l'audace de s'opposer à l'Amérique lorsqu'elle préparait ses opérations militaires en Irak et qui assemble les Airbus concurrents des Boeing.

2413.4 L'unilatéralisme américain

La coalition qui, en 2003, a appuyé les États-Unis, limitée, en réalité, à la Grande-Bretagne s'est engagée dans la guerre contre l'avis de la majorité des membres de l'ONU. Ce conflit fut exemplaire de l'unilatéralisme affiché au cours des dernières années par la première puissance mondiale dans un grand nombre de domaines : limitation de la production de gaz à effets de serre (accords de Kyoto), commerce des armes à feu, des essais nucléaires, destruction des armes bactériologiques, utilisation des mines antipersonnelles, mise en place de la Cour internationale de justice. Cette conduite des États-Unis, fortement accentuée depuis que George W. Bush a été élu, est réprouvée par les habitants de la planète. « Au niveau mondial, à peine plus du quart des personnes interviewées (28%) se déclarent satisfaites de la contribution américaine à la paix dans le monde. Plus de

quatre sur dix (43%) l'estime en revanche néfaste. » (1)

D'où vient cette attitude dans un pays qui a été le promoteur de l'organisation des Nations Unies (ce n'est pas par hasard que le siège des Nations Unies se trouve à New York) et de la justice internationale (sans eux le procès de Nuremberg ou le transfert de Milosevic à la Haye n'auraient pas eu lieu) ? On peut comprendre que la puissance qui a le sentiment justifié d'être la première soit tentée de s'affranchir de toute tutelle ; qu'ayant vu dans les Balkans ses troupes, placées sous le commandement de l'ONU, malmenées, elle entende avoir le commandement des opérations. Mais il y a plus.

La démocratie américaine a été bâtie de bas en haut et prévoit, par exemple, l'élection de magistrats par les citoyens. Tout un courant de pensée qu'on associe au Président Jackson (1829-1837) met en avant des valeurs forgées par « un populisme anti-élitaire, un égalitarisme et un individualisme à base de confiance dans les instincts moraux et politiques du pays profond. » (2) Des citoyens qui se rattachent à ce courant expriment leurs réserves à l'égard de l'État fédéral et de ses impôts. C'est particulièrement vrai chez les gens du Sud qui votaient jadis pour les démocrates mais sont de plus en plus nombreux à soutenir les républicains. À nombre de ces citoyens l'ONU semble être une superstructure superflue et des péripéties critiquables — sur lesquelles nous revenons au paragraphe final de ce chapitre — les confortent dans leur attitude. Ces citoyens n'ont pas été choqués par la première administration de George W. Bush, qui a été l'une des moins respectueuses des droits du Congrès que l'Amérique ait connues. (3)

Comment ne pas être frappé, au terme de cet examen, par les faiblesses de l'hyperpuissance du moment ? Les politiques menées par George W. Bush, dans les domaines de l'économie et de l'énergie ne préparent-elles pas de redoutables problèmes pour l'Amérique de demain ? L'unilatéralisme que les États-Unis ont privilégié n'est-il pas en forte opposition avec :

- une partie importante de l'électorat américain, celle qui par son implantation et ses relations avec l'étranger connaît l'importance de ces dernières ; mais il est vrai qu'au cours des années récentes moins d'un Américain sur quatre s'est rendu à l'étranger (contre 3 Européens de l'Ouest sur 4).
- les forces économiques sur lesquelles se fonde la puissance américaine ; Boeing, Coca-Cola ou Microsoft ne sont-ils pas mondiaux et n'ont-ils pas besoin, pour prospérer, que règne un état de droit qu'une nation isolée ne peut assurer ? « La plus grande puissance au monde depuis Rome ne saurait atteindre ses objectifs de façon unilatérale dans ce monde de l'information globale. » (4)

1 Tony Cowling, « La perception des Etats-Unis à travers le monde », *L'Opinion* 2004. Seuil, 2005.

2 Pierre Buhler, « L'Amérique et le monde », *Commentaire*, automne 2004.

3 *The Economist*, « special report George Bush », 28 août 2004,

4 Joseph Nye, universitaire américain, *The Economist*, 24 mars 2002.

24.2 L'Union européenne, un chantier

Les grandes mutations, tel le passage du monde féodal à la royauté, prennent du temps et demandent des renoncements. Certains gagnent en pouvoir ou en richesse et d'autres reculent. Si le chantier européen comporte de brèves périodes exaltantes, celles où les inquiétudes dominent sont plus longues, notamment pour des Français. Qu'il est loin, en effet, ce temps où leur nation était la plus forte au sein d'une Europe qui, elle-même, dominait la planète ! La France réalisait quelque 5 % de la production mondiale et sa population égalait 3 à 4 % de celle du monde contre 1 % aujourd'hui. (1) L'Europe n'abrite plus d'hyperpuissance.

La France dominante était rurale et ce n'est pas un hasard si la protection des agriculteurs a été, depuis un demi-siècle, l'obsession passiste de nos dirigeants, en dépit de quoi la majorité des paysans voient dans l'Europe une menace. Combats d'arrière-garde dans une Union à 25 et plus où l'entente avec l'Allemagne ne suffit plus à masquer que nous sommes désormais minoritaires. Les attitudes impérieuses de nos représentants accentuent le malaise sans faire triompher nos causes. Or, nos partenaires sont loin de partager l'attachement des Français à maints traits de leur modèle de société tels que prééminence de l'État, poids des hiérarchies, recherche de la sécurité par les statuts, services publics étatisés, égalitarisme juridique ou centralisme. Ceux que la construction européenne attire sont devenus moins nombreux et il en est davantage qu'elle effraye. Après l'électricité, l'Europe introduit la concurrence à la poste et aux chemins de fer et veut accentuer celle qui existe dans le monde des services ; elle stigmatise ces déficits budgétaires qui traduisent l'insuffisance de l'adaptation de nos modes de gestion publics et sociaux.

En 1983 déjà, François Mitterrand et le gouvernement de Pierre Mauroy découvraient, non sans surprise, qu'ils devaient choisir entre le programme pour lequel ils avaient été élus et des réalités européennes qu'ils connaissaient mal. Ils acceptèrent ces dernières mais n'eurent pas le courage de l'expliquer aux Français. L'occasion d'une grande leçon de choses fut perdue.

242.1 Une Union d'abord économique

Entre 1960 et 1975, années où, à six, l'Europe démarra, les négociations entre la France et l'Allemagne jouèrent le rôle clef. Le pouvoir gaullien accepta que notre industrie affronte la compétition étrangère, et d'abord allemande, à condition que l'agriculture soit solidement protégée. Mettre en place un marché commun des produits et une politique agricole commune étaient d'inspirations passablement contraires, la première étant libérale et la seconde protectionniste.

2421.1 Liberté et concurrence dans un marché commun

Pendant le mandat de la Commission dirigée par Romano Prodi, achevé en novembre 2004, le contrôle des fusions et les négociations commerciales internationales, conduites avec autorité par

¹ Jean Boissonnat, *Plaidoyer pour une France qui doute*, Stock, 2004.

Pascal Lamy, furent deux domaines où l'autorité de l'Union se sera imposée tant dans son propre espace que vis-à-vis des partenaires étrangers. Favoriser la concurrence entre firmes appartenant à l'Union ou extérieures à celle-ci était loin de correspondre aux traditions françaises. La compétition bénéficiait aux consommateurs mais demandait aux producteurs — entreprises privées et publiques comme leurs salariés — des adaptations difficiles voire douloureuses.

L'ouverture des services publics à la concurrence

Dans l'espace français, nombre de services publics avaient joui de monopoles. En 2005, le marché commun, près de 50 ans après l'adoption du traité de Rome, a placé l'électricité et le gaz dans un régime de large concurrence sous le contrôle, dans chaque pays, d'autorités de régulation. Il en ira de même pour la poste en 2009 et les chemins de fer devront laisser circuler des trains étrangers. Les nombreux rapports qui avaient mis en évidence les défauts de nos services publics, leur endettement considérable (visible ou non car les promesses faites aux retraités n'étaient pas comptabilisées) et leur coût élevé. Le marché commun nous oblige à instaurer des gestions moins laxistes.

Les firmes privées dans un marché plus libéral

Si les Français ont dû accepter que leurs services publics changent de régime et que les « noyaux durs » établis au sein du capital de leurs sociétés privatisées dans les années quatre-vingt disparaissent, les Allemands, de leur côté, ont vu s'effriter la solidité de cette *Deutschland AG*, qui unissait banques et grandes firmes dans le contrôle du capital des sociétés les plus importantes. Des opérations hostiles, la plus spectaculaire ayant fait passer la vénérable Mannesman sous le contrôle du britannique Vodafone, ont montré que les firmes privées ne sont plus certaines de leur avenir dans un monde où les capitaux circulent librement.

Les organismes de placement collectifs — SICAV, fonds de retraite et Compagnies d'assurance — appartenant ou non à la zone euro, ont joué un rôle croissant (voir, sur ce point, dans le **chapitre 22** de notre site le paragraphe consacré à l'actionnariat). 45 % du capital des 65 plus grandes firmes européennes sont passés entre les mains d'actionnaires non-résidents. (1) Dès lors, ces investisseurs ne se sont plus intéressés à des entreprises « allemandes » ou « françaises » — qui, par leurs ventes, leurs productions et leur actionnariat ont d'ailleurs largement cessé d'être purement nationales — mais le producteur de cosmétiques ou d'automobiles le plus efficace.

Dans les années soixante-dix le Président de Peugeot mettait en garde contre la menace que représentaient les constructeurs japonais. Qui eut dit alors que ce serait sous la conduite de Renault que se redresserait un des grands constructeurs nippons ? Le Président de cette firme décrit bien l'évolution qui a eu lieu : « En 1987, nous avions la réputation légitime d'une qualité latine et notre base, au fond, n'était pas du tout européenne. Nous n'avions pas encore appris le marché commun. » (2)

Pendant que se produisaient ces évolutions, la Commission européenne tirait parti de l'expérience américaine. On sait bien, en effet, que la concurrence sans garde-fou peut aboutir à des situations de domination. En dépit des actions énergiques des très nombreux *lobbies* qui opèrent à

1 Enquête Georgeson Shareholder pour le Monde, *Le Monde*, 15 juin 2001.

2 Louis Schweitzer, Président de Renault, *Le Débat*, mars-avril 2001.

Bruxelles (1), « lorsque l'on compare les politiques de la concentration et de la concurrence, il apparaît que l'Europe est plus rigoureuse que les États-Unis. » (2) L'Europe est bien allée dans le sens d'une économie de marché régulée par des autorités publiques.

Les partisans de l'économie administrée regrettent que l'Europe n'ait pas été en mesure de mener une politique industrielle consistante. Les tentatives qu'elle a faites, dans le domaine des composants électroniques par exemple, ont échoué. La gestion, restée nationale, des licences vendues aux opérateurs de téléphones portables aura été assez confuse et les institutions européennes ont également été absentes de réalisations telles que les Airbus ou les fusées Ariane. Aujourd'hui, nous semble-t-il, autant les États nationaux et l'Union européenne, par leurs politiques dans le domaine de l'éducation, de la recherche ou de la fiscalité, peuvent favoriser innovations et croissance autant leurs interventions dans des domaines complexes, concurrentiels et aux évolutions rapides sont devenues problématiques.

2421.2 La politique agricole commune — PAC — en question

La PAC aura entretenu bien des illusions ; à la question « pensez-vous qu'il faut conserver un secteur agricole important même si les produits doivent coûter plus cher que s'ils étaient importés ? » 80 % des Français ont répondu « oui ». (3) De fait, certains calculs chiffrent à 600 euros par an le surcoût causé, en moyenne, par la PAC à chaque ménage européen. Mais les réalités finissent par apparaître : la consommation de produits alimentaires augmente de 1 % par an tandis que les progrès de la productivité dus à la motorisation, aux engrais, à la sélection des semences et des races, et à l'augmentation de la surface des exploitations se manifestent à un rythme proche de 5 % l'an. Certes l'Union européenne a pu réduire la part des importations dans son alimentation et accroître certaines exportations mais elle n'est nullement parvenue à enrayer la diminution rapide du nombre des exploitations et des personnes qu'elles employaient. En 40 ans la France a vu ses agriculteurs devenir *trois fois moins nombreux* ! Hors subventions, notre production agricole ne représente plus que 2 % de notre PIB.

Il serait intéressant de savoir si, loin d'enrayer l'exode rural, la PAC, qui fournit aux exploitations, en moyenne, le tiers de leur revenu, ne l'a pas accéléré. En effet de multiples études admettent que 20 % des exploitations agricoles reçoivent 80 % des aides européennes ; en France « 15 000 agriculteurs reçoivent des aides de plus de 100 000 € par an » (4) Ces fonds n'ont-ils pas aidé les plus grandes exploitations à acquérir les plus petites ? S'il n'est pas évident que la PAC ait freiné l'exode rural, elle a eu trois effets critiquables. *Primo*, elle aura longtemps encouragé une agriculture intensive, grosse consommatrice d'engrais et d'eau. L'agriculture absorbe 60 % de la consommation d'eau totale en France et elle a pollué nappes phréatiques et rivages. La maladie de la vache folle a joué le rôle de révélateur : pousser à la productivité encourageait des pratiques dangereuses. Une réorientation des aides a été engagée ; celles qui bénéficient aux produits ont déjà diminué tandis que des aides directes aux producteurs, aux modalités complexes, étaient instaurées qui absorbent

1 Observatoire de l'Europe industrielle, *Liaisons dangereuses entre institutions et milieux d'affaires*.

2 Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS, *20 ans de transformation de l'économie française*.

3 Sofres, *État de l'opinion 2002*, Seuil, 2003.

4 *Sociétal*, 1^{er} trimestre 2004.

près de la moitié du budget de la PAC, mais, selon les propos du ministre français de l'agriculture, la gestion de ces aides directes a un coût administratif très élevé (1) et les bénéficiaires doivent accepter moult formalités et des contrôles répétés.

Secundo, les exportations subventionnées de l'Union européenne ont contribué à faire baisser les prix mondiaux et à ruiner des agriculteurs dans les pays tiers, au Moyen-Orient et en Afrique notamment. Les aides que les pays de l'OCDE accordent à leur agriculture excèdent le produit national de l'ensemble de l'Afrique (2) et sont 6 fois plus élevées que celles accordées par aux nations en voie de développement. Elles sont contraires aux principes retenus par l'OMC. La France a finalement proposé, au début de 2003, un moratoire sur les aides aux produits agricoles exportés vers l'Afrique.

Tertio, la PAC absorbe la moitié des ressources que les gouvernements consentent à déléguer à l'Union de sorte que celle-ci dispose de moyens d'actions très limités en faveur de politiques relevant de domaines autrement importants que l'agriculture. La France s'est battue pour conserver des ressources à la PAC, l'Allemagne n'entend pas accroître sa contribution au budget européen et la Grande-Bretagne entend conserver le traitement privilégié que Margaret Thatcher avait obtenu (« I want my money back ») : comment la Commission pourra-t-elle aider les nouveaux membres de l'Union et encourager des recherches communes ? On ne peut que regretter que le Président de la République française ait obtenu, avec l'aide du chancelier allemand, que le budget de la PAC resterait inchangé jusqu'en 2013.

2.4.21.3 Des politiques communes bâties et à bâtir

Un demi-siècle de labeur a fait avancer le chantier européen. « Il y a vingt ans, un commissaire européen au commerce passait 60 % de son temps à mettre les États de l'Union d'accord entre eux et 40 % à négocier à l'extérieur. Aujourd'hui c'est 15 % à l'intérieur et 85 % dehors, signe que nous avons progressé. » (3) Cependant l'Union est encore à la quête d'une politique économique — budgétaire et monétaire — cohérente.

Malgré des difficultés, de réelles avancées

Le passage d'États nationaux autonomes à une Union pouvait-elle se réaliser sans rencontrer des résistances ? Elles furent bien là, diverses selon les pays.

Des résistances

De tout temps la Grande-Bretagne, et c'est fort compréhensible, a lutté contre la domination du continent européen par une puissance, quelle qu'elle fût. Elle souhaite, aussi, maintenir des relations fortes avec les États-Unis. C'est donc avec méfiance qu'elle a vu se constituer une communauté reposant sur une entente germano-française. Elle a fini par s'y rallier mais, à vrai dire, à contre cœur et elle a été heureuse de voir le centre de gravité de l'Europe s'éloigner de Paris. Elle n'entend pas que l'Union soit dotée de pouvoirs fédéraux forts et, à ce titre, freine l'harmonisation fiscale (et ne contribue guère à lutter contre les paradis fiscaux : voir, sur ce point le **chapitre 22** de notre

1 Hervé Gaymard, émission LCI-Le Monde, 24 février 2003.

2 *The Economist*, 9 juin 2001.

3 Pascal Lamy, *Le Monde*, 10 novembre 2001.

site). Elle a, jusqu'ici, refusé que la livre disparaisse au profit de l'euro, mais il n'est pas exclu que la majorité des citoyens et des leaders travaillistes sache que la Grande-Bretagne finira par adopter l'euro. (1)

La France, pour sa part, vante son jardin dessiné par Le Nôtre ou prospèrent un État et des services publics coûteux comme un système social mal géré. Elle défend sans vergogne un déficit public dont elle devrait avoir honte. L'Allemagne, quant à elle, tout en éprouvant de sérieuses difficultés à porter ses Länders de l'Est au niveau de ceux de l'Ouest, entend conserver la cogestion. Plus généralement, les Européens, après avoir tant guerroyé et été murés dans tant de divisions, mettent du temps à développer leurs relations : les importations en provenance des pays de l'Europe de l'Est ne représentent que 1 % des achats extérieurs de notre pays et nos investissements directs dans cette région 3 % seulement de nos sorties de capitaux de cette nature. Néanmoins l'Europe se fait ; chaque jour et petit à petit.

Des avancées et des convergences

Une négociation en vue d'harmoniser la fiscalité peut bien échouer, les gouvernements n'en sont pas moins conduits à regarder ce qui se passe chez leurs voisins avant de fixer le taux d'un impôt. Ceux de la TVA sont loin d'être uniformes mais ils se sont rapprochés, allant, pour le taux normal de 16 % en Allemagne à 25 % en Suède. Les échanges de marchandises s'accroissent et poussent à uniformiser les règles de sécurité sanitaire. Au sein de la zone euro, les écarts entre les taux d'inflation se sont énormément réduits (2) et il en est allé de même pour les taux d'intérêt ce qui a favorisé la croissance de pays comme l'Espagne et le Portugal et, presque partout, les achats immobiliers. Ces phénomènes sont contagieux : en rythme annuel, de 2000 au début de 2003, la hausse des prix polonais est revenue de plus de 10 % à quelque 1 %. Toutefois, en 2004, chez les nouveaux membres de l'Union européenne une sensible reprise de l'inflation a eu lieu, jetant un doute sur la date où ces pays pourront rejoindre l'euro (en principe à partir de 2006).

L'euro est évidemment l'une des grandes avancées européennes. Qui eut dit, en 1998, que dans sa zone on pourrait, en 2003, emprunter à près de 2 % l'an à échéance de deux ans et à moins de 4 % à échéance de 10 ans ? (3) Dans cette zone le risque de change entre partenaires a disparu. Le franc n'aurait-il pas été attaqué au lendemain des élections du 21 avril 2002 ? Si l'euro est loin d'avoir la stature du dollar, expression d'une nation établie depuis plus de deux siècles, tant dans les échanges commerciaux que comme monnaie de réserve, sa position relative va en s'élevant peu à peu. L'euro est devenu la première monnaie pour ce qui concerne l'émission d'obligations.

L'euro n'a pas fait de miracle mais dans des pays, tels l'Italie et la France, dont la gestion des affaires publiques a une longue tradition de laxisme, ses contraintes auront fortement aidé les dirigeants et de façon encore limitée les citoyens à devenir plus sérieux.

Élaborer une politique économique commune

Le manque de tonus de l'économie européenne contraste avec le dynamisme américain ; il a sou-

1 « *But the economics is moving towards yes* », *The Economist*, 14 juin 2003.

2 Selon Eurostat, la dispersion des taux d'inflation de la zone a, de 1990 à 2003, diminué dans la proportion de 6 à 1,3. Elle est désormais voisine de la dispersion qui existe aux USA entre les États.

3 Jean-Claude Trichet, alors gouverneur de la Banque de France, juin 2003.

vent été imputé à la politique suivie par la Banque centrale européenne — BCE. Des études montrent pourtant qu'elle a été fort sage dans sa conduite. (1) Héritant des traditions de plusieurs pays dont le nôtre qui, en matière monétaire, avaient commis de graves excès elle doit, pour asseoir l'euro, être plus prudente que son homologue américaine. En outre, les impulsions de cette dernière ont plus de résonance dans un pays où on utilise volontiers la dette comme levier. Mais la croissance américaine a surtout été favorisée par la bonne harmonisation entre la gestion du budget par l'administration Clinton et la politique monétaire conduite par Alan Greenspan, Président de la Fed. Il n'aurait pû faire ce qu'il a fait, a reconnu ce dernier, si le Président Clinton n'avait pas réduit le déficit. (2) L'Europe n'a pas encore réussi à concevoir et appliquer ce genre de *policy mix*. « Une dynamique reste à construire. » (3) L'Union, pour commencer, ne sait pas bien où elle veut aller. On l'a vu, à Lisbonne, définir une stratégie ambitieuse mais vague, reposant sur des analyses sommaires et fixant des objectifs sans avoir les moyens d'obtenir qu'ils soient atteints. Ne devrait-elle pas disposer, comme le gouvernement allemand, d'un groupe d'économistes indépendants qui lui fournirait analyses et propositions ? (4) Les organes de l'Union ne devraient-ils pas disposer d'un mandat clair pour être les interlocuteurs de la BCE.

Une bonne décision a été prise par les pays de la zone euro. Le comité formé par leurs ministres de l'économie et des finances est doté, à compter du 1^{er} janvier 2005, d'un Président élu pour un mandat de deux ans renouvelable, le premier choisi ayant été le luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Reste à élaborer et mettre en œuvre une politique concertée. Les progrès qu'il faut accomplir par rapport aux règles sommaires (voire « stupides » selon l'appréciation de Romano Prodi) du traité de Maastricht ont été énoncés dans le rapport remis par Michel Camdessus à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'économie (5) : gérer les budgets en tenant compte des cycles économiques et réduire avec constance déficits et endettement. Le déficit budgétaire de l'ensemble des pays de la zone euro était en effet passé de près de 6 % du PIB en 1993 à zéro en 2000 mais il est revenu à 2 % en 2003.

En mars 2003, les instances européennes ont admis qu'il fallait serrer les vis budgétaires de façon continue pour réduire ce déficit qu'on appelle à raison *structurel*. Si on attend les vaches maigres, pendant lesquelles le déficit se creuse et que l'on comprime alors les dépenses, on risque fort d'aggraver la situation. France et de l'Allemagne, en n'ayant pas le courage de réformer leur appareil d'État et leurs systèmes sociaux auront gêné l'élaboration d'une politique rigoureuse. N'est-il pas indispensable de bloquer la hausse de la dette, donc de supprimer les déficits, *dans des pays dont la population vieillit* — les personnes âgées de plus de soixante ans vont passer de 20 à 40 % de la population ? Une population en stagnation investit peu dans ses infrastructures (comme le faisait la France de 1960 avec ses villes nouvelles, ses centrales électriques et ses autoroutes) ; elle n'est donc pas fondée à s'endetter. Au demeurant, le rapport Camdessus montre que plusieurs

1 Entre autres : Patrick Artus et Charles Wyplosz, rapport pour le Conseil d'analyse économique, 2003.

2 Lors de la reconduction de ses fonctions, février 2000.

3 Romano Prodi, interview, *Le Monde*, 1^{er} janvier 2003.

4 Suggestion de l'Institut Montaigne.

5 Michel Camdessus (groupe de travail présidé par), *Le Sursaut, vers une nouvelle croissance pour la France*, La Documentation française, 2004.

États européens, parmi les plus « sociaux » sont parvenus à réduire leurs coûts collectifs tout en conservant une forte protection sociale.

Il est probable que, le temps aidant et l'Union devenant plus fédérale, des missions aujourd'hui assumées par les États nationaux lui incomberont. Elle disposera d'un budget moins écriqué qu'aujourd'hui où des chefs d'État, fort dépensiers chez eux, ne lui accordent que des moyens limités et en consacrent la moitié à la discutable PAC. Le vote d'un budget significatif deviendra alors pour le Parlement européen, dont le rôle grandit peu à peu, cet « acte politique majeur qu'il est dans une démocratie. » (1) L'Union pourra ainsi tenir sa place dans une gestion budgétaire et monétaire concertée avec la BCE.

« Plus la souveraineté étatique recule, plus les États s'accrochent à ce qui leur reste. » (2) Élus et fonctionnaires vont continuer à défendre leurs anciens pouvoirs. Cependant, que la route doive être longue n'empêche pas d'avancer. En trente ans l'écart du revenu par tête entre la Suède et le Portugal a été ramené de 7 à 3 dans un contexte de forte progression. Grâce à l'Europe, des pays comme ledit Portugal ou l'Irlande, où la misère était répandue, ont connu une véritable rénovation, pendant de celle qui, dans le domaine politique a fortement aidé des pays, tels l'Espagne, la Grèce ou, à nouveau, le Portugal à passer de la dictature à la démocratie.

Finalement on voit bien qu'il ne peut y avoir de politique économique cohérente au sein de l'Union ni un euro bien géré sans une autorité politique. « L'Europe doit affirmer que sa vision de l'économie de marché ne repose pas sur un libéralisme économique sans contrôle, marqué par l'idéologie de l'État minimal. » (3)

242.2 L'Union politique de l'Europe

« Nous avons parfois tendance à oublier le chemin parcouru qui nous a permis de remplacer des antagonismes anciens par des liens de confiance. » (4) Il n'y a pas si longtemps, en effet, qu'un Autrichien hésitait à se rendre en Italie craignant d'y être traité en ennemi héréditaire. (5) La paix sur le vieux continent et, au premier chef, entre la France et l'Allemagne tel était le but des initiateurs de l'Europe, de Robert Schuman et de Jean Monet, mais les moyens choisis furent le charbon, l'acier et l'économie. Fondée à Rome en 1957 en tant que communauté *économique* à six, cette union est, en 1993, devenue *politique* et compte, pour l'heure, 25 membres. « On nous dit : déjà on avait du mal à quinze, mais alors à vingt-cinq ! Mais la réalité n'est pas celle-là. On sait faire aujourd'hui à vingt-cinq ce qu'on n'arrivait pas à faire à six. » (6) Et ce sont bien des exigences de nature politique — démocratie, état de droit, respect des droits de l'homme et protection des minorités — que le Conseil européen de Copenhague a mises en tête des exigences fixées aux nouveaux candidats. Ce sont elles qu'on fait valoir à la Croatie et à la Turquie et non des impératifs

1 Michel Pébereau, in Claude Bébéar et alii, *Le Courage de réformer*, Odile Jacob, 2002.

2 Stanley Hoffman, cité par Pierre Hasner, *Washington et le monde*, Éditions Autrement, 2003.

3 Francis Massé, *Le citoyen, clé de l'Europe*, Ouest éditions, 2004.

4 Jorge Sampaio, Président de la République portugaise, *Le Monde*, 8 juin 2004.

5 Stefan Zweig, *Le Monde d'hier*, Le livre de poche.

6 Pascal Lamy, « *Le modèle français vu d'Europe* », *Le Débat*, mars-avril 2005.

économiques.

Aux yeux d'Helmuth Kohl la raison d'être ultime de l'euro était de rendre la guerre impossible dans sa zone et tel était déjà le but des fondateurs de l'Europe alors qu'un conflit venait de s'achever et qu'un autre menaçait d'éclater avec l'URSS. Puis des générations qui n'ont pas connu la guerre ont relevé celles qui en avaient l'expérience. L'Europe, devenue moins passionnelle, s'impose avec moins d'évidence. Le Danemark a pu dire non à Maastricht et l'Irlande au traité de Nice, la Grande-Bretagne et la Suède refuser l'euro, la Suisse rester hors de l'Union et la Norvège être un adhérent partiel : c'est bien dans la liberté que l'Europe se construit.

En 1942 quatre pays européens seulement étaient des démocraties et cette forme de gouvernement est une quasi-découverte pour les habitants de l'ancienne Allemagne de l'Est. On a déjà rappelé qu'elle était encore récente pour la Grèce (O paradoxe !), l'Espagne ou le Portugal. Quant à la France, Vichy n'est pas lointain. L'attachement des citoyens à l'Europe, assez fort dans les pays du noyau initial, est plus limité chez maints adhérents à la fois plus récents et plus périphériques, tels la Finlande, la Suède, l'Autriche et, surtout, la Grande-Bretagne et ces deux autres îles : l'Irlande et Chypre. Et, si les Européens sont des touristes actifs, moins de 1 % résident dans un pays différent de celui de leur naissance.

Il est assez facile de souligner les limites de la construction politique européenne dans sa forme actuelle. Mais ne faut-il pas regarder le chemin parcouru en cinquante ans, durée longue bien sûr dans la vie d'un homme mais très courte dans celle d'un organisme politique ? Sans disposer de tous les attributs de la souveraineté l'Union européenne en possède un grand nombre : elle a un parlement, un exécutif (complexe), bat une monnaie commune à une large partie de ses membres, dispose d'un budget (modeste), de représentations diplomatiques et de moyens militaires (naissants).

2 322,1 L'Europe et sa constitution

Si l'Europe avance lentement c'est qu'elle vit une expérience rare : l'édification d'une entité politique — la nouvelle constitution dote l'Europe de la personnalité juridique — sans *leader* hégémonique. Son cheminement confirme-t-il que, lentement et partiellement, l'humanité devient capable de vivre autrement que sous la conduite des plus forts ? Subsiste la résistance nationale aux pouvoirs européens dont les Français ont à plusieurs reprises été les champions. En 1962, le général de Gaulle proclamait : « Il n'y a que les États qui soient valables, légitimes et, en outre capables de réaliser [...] il ne peut y avoir d'autre Europe que celle des États » (1), vision qui s'avère aujourd'hui erronée.

Union d'États ou fédération ?

Au centre des débats provoqués par l'élaboration de la constitution européenne se trouve, il est vrai, cette question : quels rapports et quel équilibre instaurer entre les États nationaux, d'une part, et des institutions fédérales, de l'autre ? Quel doit être « le positionnement du curseur entre l'intergouvernemental pur et le fédéralisme complet » (2) ? Et le curseur se déplace. Un gaulliste comme Jacques Chirac ou un jacobin comme Lionel Jospin font campagne pour une constitution

1 Conférence de presse.

2 Jean Boissonnat, *Plaidoyer pour une France qui doute*, Stock, 2004.

qui comporte un volet fédéral consistant. (1) Car la fédération, certes incomplète, existe.

Nous vivons et allons donc vivre dans cette structure de compromis baptisée par Valéry Giscard d'Estaing d'Union d'États à compétences fédérales. Le compromis familial aux Hollandais — les sept provinces de l'Union d'Utrecht disposaient chacune d'une voix et il fallait bien rechercher le consensus pour qu'une décision soit prise — reste peu apprécié de nombreux Français. (2) Dans quels domaines les représentants des États doivent-ils disposer d'un droit de veto et dans quels autres vote-t-on à la majorité, simple ou « qualifiée » ? Aujourd'hui le veto existe pour la fiscalité, le droit social, les droits de la famille, la défense et la politique étrangère.

La constitution

Le nouveau texte constitutionnel cherche à renforcer le fonctionnement des différents organes tout en organisant un équilibre entre eux. Le président du Conseil des États, au lieu de changer tous les six mois, est élu pour deux ans et demi et renouvelable une fois. Le parlement *doté de la pleine compétence législative et budgétaire*, élit le président de la Commission sur proposition du Conseil. On a vu le parlement fait passer un examen à chaque futur commissaire, procédure qui, pratiquée aux USA, est tout à fait inhabituelle en Europe. À la charnière de la Commission et du Conseil se trouvera un ministre des affaires étrangères de l'Union qui, siégeant au sein de la première instance, présidera le conseil de ses homologues appartenant aux États. Le domaine où l'unanimité est requise diminue tandis qu'augmente celui de la « majorité qualifiée », celle-ci est double : 55 % des États et 65 % de la population de l'Union ; solution de compromis typique entre le désir des petits États d'être respectés et celui des grands de ne pas être mis en minorité par les petits. Les six états fondateurs de l'Union disposeront de 49 % des voix contre 36 % actuellement. « La démocratie ce n'est pas le consensus mais l'art de gérer les désaccords de manière civilisée. » (3) Le consensus obtenu au sein de la convention qui a préparé le projet de constitution est le fruit de multiples compromis. « S'imaginer qu'après un non de la France il suffirait de se remettre autour d'une table pour faire triompher *nos idées* est irréaliste. » (4)

Reste que le fonctionnement de l'Europe à 25 est laborieux. Les conseils de chefs d'État ou de gouvernement, comme les réunions de ministres, comportent d'interminables tours de table. De son côté et dans un premier temps, la Commission comportera autant de commissaires que l'Union a de membres. Échanges verbaux ou documents doivent être traduits dans un grand nombre de langues. Cette lourdeur explique que des conversations préliminaires soient nombreuses et que des réalisations importantes existent qui n'intéressent qu'une partie des membres de l'Union.

Au moment où ces lignes étaient écrites — avril 2005 — le processus de ratification du traité constitutionnel était en route. L'Espagne l'avait adopté. Cinq pays, France, Grande-Bretagne, Danemark, Pologne et République Tchèque, consulteront les électeurs par referendum.

1 Jean Boissonnat, *ibidem*.

2 Philippe d'Iribarne, *La logique de l'honneur*, Seuil, 1999.

3 Le philosophe Vladimir Yankélévitch, cité par Michel Albert, Jean Boissonnat et Michel Camdessus, dans *Notre foi dans ce siècle*, Arléa, 2002.

4 Thierry de Montbrial, *Le Monde*, 6 avril 2005.

Naissance d'une démocratie européenne

Il est certain que la façon dont l'élargissement de l'Union a été conduit par les États depuis plusieurs décennies est caduque ; désormais le Parlement de Strasbourg (et les parlements nationaux sans doute) voire les électeurs, devront être consultés. C'est donc avec de réels arguments, qu'on a pu reprocher à la gestion de l'Union européenne de n'être guère démocratique mais de multiples pas ont été accomplis ou, comme on l'a noté, prévus. Le parlement et la Cour de justice ont acquis dans les dernières années des pouvoirs qui seront renforcés si la nouvelle constitution est approuvée. Les parlements nationaux auront un droit de regard sur tous les nouveaux projets législatifs européens. L'élection de José Manuel Barroso en novembre 2004 et le refus de nommer un commissaire italien ont été clairement des actes politiques dans lesquels majorité et opposition ont été fort actives. Il existe désormais à Strasbourg une droite, actuellement majoritaire, une gauche et un centre.

L'Europe qui était un thème mineur dans la vie politique de la plupart des États (sauf, paradoxalement, en Grande-Bretagne où elle aura été à l'origine du passage durable du parti conservateur dans la minorité) s'est mise à jouer un rôle central dans les débats intérieurs. En France, Laurent Fabius et ses partisans ont utilisé le projet de constitution de l'Europe pour tenter de prendre le contrôle du parti socialiste. Ses adversaires ont profité du débat qu'ils ont eu avec les partisans du non pour manifester leur conversion à la social-démocratie d'une manière qui n'avait jamais été aussi claire. (1) À nos yeux, le débat qui a eu lieu est dans une large mesure celui, fort légitime, qui existe entre les citoyens attachés à ce que nous appelons le « modèle français » et les partisans d'un nouveau contrat social. Ce débat essentiel sera évoqué dans le **chapitre 24, nouveau**, de notre site. Il est clair que ce modèle qui doit tant à la guerre est devenu minoritaire en Europe.

2422.2 Élargissement

Avec constance, la Grande-Bretagne a milité à la fois contre le fédéralisme européen et pour l'élargissement. « Pour Downing Street, ce dernier a la vertu de rendre l'Europe plus libérale, plus atlantique, plus *english speaking* et moins influencée par le couple franco-allemand. » (2)

Le couple franco-allemand

La France, écrasée en juin 1940, a visé « la réincarnation et l'Allemagne la rédemption » a pu écrire un ancien conseiller du Président Carter. (3) Réincarnation ? Des dirigeants et des citoyens français n'auront-ils pas espéré que l'Europe, largement inspirée par la France, deviendrait cette puissance que leur pays avait été jadis ? Mais, à notre sens et comme on le verra, cet espoir ne se réalisera pas. Au demeurant, l'entente avec l'Allemagne n'a pas été sans arrières pensées de la part des Français qui n'entendaient pas qu'elle devienne le numéro un de l'Europe ; sa position géographique, l'importance de sa population et de son économie comme la solidité du *deutsche mark* auraient, en effet, pu l'aider à acquérir cette position. Mais Helmut Kohl, comprenant que la réunification de

1 Voir, par exemple, Martine Aubry, Jacques Lang, Dominique Strauss-Kahn, *Le Monde*, 6 déc.2004.

2 *The Economist*, 11 décembre 2004.

3 Zbigniew Brzezinski, cité par Jean Boissonnat, *opus cité*.

son pays suscitait des craintes, a accepté que son mark respecté se fonde dans l'euro. De surcroît, « dotée de structures fédérales, l'Allemagne est en mesure d'avoir une approche plus sereine [de la fédération] que la France [...] qui demeure intimement jacobine. » (1) Les études d'opinion (2) montrent, en tout cas, que l'entente des Français et des Allemands est, aujourd'hui chez les citoyens, une réalité profonde. En 1996 les Etats-Unis étaient, aux yeux des Allemands, leur premier allié ; en 2003 la France a pris cette place. (3)

Avions-nous réalisé, cependant, ce qu'un couple franco-allemand éveillait de mauvais souvenirs dans tant de pays européens ? « Les accords de Munich sont un traumatisme historique qui continue de peser sur la manière de penser des Tchèques aujourd'hui. » (4) Les Polonais furent-ils aidés en 1939 ? Nous souvenons-nous assez que Varsovie — « fierté polonaise et honte des Allemands. » (5) — qui avait alors plus d'un million d'habitants en retrouva moins de 500 000 en 1945 ? Avons-nous assez conscience des craintes que les Polonais peuvent éprouver à l'égard de la Russie que Vladimir Poutine mène d'une poigne de fer et qui leur fournit la totalité du pétrole et du gaz qu'ils consomment ? Fallait-il reprocher, en termes peu diplomatiques, à un pays qui compte une importante colonie aux États-Unis ce qui n'est pas le cas des Français, de chercher l'appui de l'Amérique alors que les armées des membres occidentaux de l'Union s'étaient montrées aussi peu efficaces en Serbie qu'ils l'avaient été à défendre Dantzig ?

L'Europe reconstruite

Si, aux dix pays intégrés à l'Europe en 2004 (6) on ajoute les deux candidats actuels (7) le territoire de l'Union se trouve augmenté d'un peu plus d'un tiers et la population d'un peu moins de 30 %, passant de moins de 400 millions d'habitants à près de 500 (Voir l'**annexe 1** de ce chapitre). Cependant, le PIB, lui, ne s'accroîtra que de quelque 10 %. En effet, si en 1939 (comme au XVI^e siècle d'ailleurs) le PIB par habitant des pays européens de l'Est et de la Russie atteignait plus de la moitié de celui de l'Europe de l'Ouest, de nos jours il est de l'ordre du tiers pour les pays de l'Est et du quart pour la Russie. Il est vrai que Portugal, Grèce et Irlande ont montré que l'adhésion à l'Union pouvait susciter de vigoureux mouvements de rattrapage, que la croissance de la plupart des pays européens de l'Est est forte, que la République Tchèque et la Hongrie ont un PIB par habitant proche de celui du Portugal ou de la Grèce et, enfin, que si des différences substantielles doivent subsister elles existent aussi entre l'Ariège et le Bas-Rhin.

À l'Ouest de l'Europe c'est sans enthousiasme qu'on se prépare à verser aux nouveaux adhérents des aides qui devraient atteindre, en quelques années, environ 45 milliards d'euros. C'est cependant peu au regard de ce que l'Allemagne de l'Est aura reçu : 20 fois plus pour quatre fois

1 Philippe Moreau-Desfarges, *Le Débat*, janvier 2002.

2 Sofres, *L'état de l'opinion*, Le Seuil, 2001.

3 Enquête BDB, novembre 2003.

4 Vaclav Havel, 10 juillet 2002.

5 Gerhard Schröder, 3 août 2004.

6 Pologne, Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Chypre, Malte.

7 Roumanie et Bulgarie.

moins d'habitants. (1) 80 fois plus par tête ! On néglige aussi les avantages que les entreprises de l'Ouest tirent des marchés et des capacités que l'Europe orientale leur offre. Parmi les nouveaux membres seules la Slovaquie, l'Estonie et la Lituanie avaient rejoint le système monétaire européen, antichambre de l'euro ; les autres pays rencontrent des difficultés — qu'ils finiront vraisemblablement par vaincre — pour adhérer à la monnaie commune.

« Dans toutes les enquêtes d'opinion, les Français ont toujours été les plus réticents, parmi les membres de l'Union, au nouvel élargissement. » (2) Ils sont, avec l'Allemagne et l'Italie, fort attachés à un modèle d'État-providence qui a vieilli et, parmi leurs inquiétudes, figure à juste raison la crainte que l'élargissement n'oblige, tôt ou tard, à revoir ce modèle. Notre SMIC, élevé par rapport au salaire moyen, et nos revenus de substitution, indemnité de chômage et RMI notamment, souvent accordés sans un accompagnement personnel, détournent, en effet, des emplois peu attractifs que des immigrés, d'Europe de l'Est, occuperont de plus en plus souvent. (3) *Il sera difficile de combiner le maintien de notre modèle et la libre circulation des personnes au sein de l'Europe élargie. Mais ne fallait-il pas, de toute manière, revoir notre système qui, en guise de protection, tend à l'assistanat ?*

2422.3 Et la Turquie ?

Près des trois quarts des Turcs sont favorables à une adhésion de leur pays à l'Union. En France, une large fraction de l'opinion y est hostile, les plus jeunes étant favorables mais les plus de 30 ans opposés. En Allemagne aussi le gouvernement est pour l'adhésion et l'opposition contre : à ses yeux ce serait la fin de l'espoir d'une Europe vraiment intégrée. Les Hollandais, qui vivent dans la crainte que se défasse leur consensus national, sont également hostiles à l'adhésion. L'Autriche, qui se souvient de la percée des troupes ottomanes jusqu'aux murs de Vienne, est aussi opposée tandis que la plupart des autres pays de l'Union sont favorables. En décembre 2004, c'est par 407 voix contre 262 que le Parlement de Strasbourg, votant exceptionnellement à bulletins secrets, s'est prononcé en faveur de l'ouverture de négociations avec la Turquie.

La frontière de l'Europe

La géographie est appelée à la barre. Le Bosphore n'est-il pas la frontière « naturelle » de l'Europe ? Mais Éphèse ou Smyrne n'étaient-elles pas grecques ? Du temps rideau de fer, la limite de l'Union était claire et la Turquie un élément clef du dispositif de l'OTAN. L'URSS effondrée, « l'Europe n'a plus d'ennemi. Et du même coup, elle n'a plus de frontière. » (4)

Trois autres arguments sont avancés : un poids relatif élevé de la Turquie — dans peu d'années quelque 15 % de la population d'une Union qui la comprendrait — une nation encore peu démocratique enfin et surtout une population en quasi-totalité musulmane.

La démocratie et l'armée

Que, dans les dernières décennies et dans la ligne fixée par Atatürk, l'armée ait joué un rôle essen-

1 Bronislaw Geremek, *Le Monde*, 26 février 2003.

2 Jean Boissonnat, *Plaidoyer pour une France qui doute*, Stock, 2004.

3 H. W. Sinn, dr de l'Ifo institut de Munich, *Commentaire*, printemps 2005 et *Société*, 2^e trim. 2005.

4 Jean Boissonnat, *opus cité*.

tiel est établi dans un pays qui, au cours des cinquante dernières années aura connu plus de 50 gouvernements. Si les interventions répétées des militaires n'ont pas empêché la tenue d'élections relativement libres, elles sont allées de pair avec une véritable persécution des Kurdes : 35 000 morts, 2 millions de villageois déplacés. En dépit de l'élimination des obstacles légaux à l'enseignement de la langue kurde ou à la diffusion d'œuvres en cette langue et de l'abolition de la peine de mort, les persécutions n'ont pas complètement cessé. En 2003 l'intervention américaine en Irak a perturbé l'entente entre états-majors turc et américain qui datait de la guerre froide et avait même conduit à un rapprochement avec Israël. Un Irak libéré par l'Amérique n'allait-il pas confirmer la quasi-autonomie conquise par les Kurdes en Irak et attiser à nouveau les tensions en Turquie ? Que la position de l'armée liée aux USA ne soit plus ce qu'elle était, le vote intervenu à Chypre en 2004 le montre bien. Les Turcs de l'île ont approuvé le compromis élaboré sous l'égide de l'ONU, ce que les militaires n'auraient pas toléré il y a peu, tandis que la partie grecque, certaine de rejoindre l'Union européenne faisait preuve d'une intransigeance qu'Athènes a réprouvée. En effet, en peu d'années, les relations entre Grecs (du continent) et Turcs, belliqueuses depuis des siècles, se sont améliorées et le premier ministre grec a osé proclamer : « la Turquie est une puissance européenne depuis le XVI^e siècle. Il serait négatif de l'exclure. » (1)

Finalement, il n'est pas déraisonnable d'espérer qu'une Turquie marchant vers l'Europe où la poigne militaire aura continué à se relâcher reconnaitra le génocide arménien. La France où résident 450 000 descendants d'Arméniens y sera sensible. Il serait néanmoins vain de présenter aux nations du Moyen-Orient la Turquie comme un modèle alors qu'elle est seule à avoir vécu de façon durable cette double expérience : être le centre de l'Empire Ottoman puis une République laïque autoritaire.

Économie

La gestion de l'économie turque avait été fort mauvaise : déficit budgétaire massif et laxisme monétaire conduisant à ce que, en 40 ans la parité de la livre turque contre dollar ait été divisée par 400 000 et à ce que la Turquie ait un endettement extérieur élevé. En 2001, le pays a été en quasi faillite. La croissance avait été très fluctuante et, en moyenne, faible et l'agriculture indûment subventionnée. Des privatisations maintes fois décidées ont été reportées. Des trafics criminels se sont développés et une économie « grise », échappant aux impôts a prospéré tandis que les investisseurs étrangers s'abstenaient de venir dans un pays où ils s'estimaient maltraités.

Mais on peut espérer que les choses sont en meilleure voie. Les politiques suivies sont nettement plus rigoureuses et l'Europe leur sert de justification. En 2004, la hausse des prix a diminué et la croissance du PIB atteindra 9 %. Les investissements étrangers, jusqu'ici très limités, pourraient démarrer. Sur le plan économique l'adhésion d'un pays dont le PIB par habitant est égal au cinquième de celui des quinze anciens membres de l'Union, avec lequel existe depuis longtemps une union douanière n'apportera pas aux autres pays de l'Union un changement réel. Les produits turcs représentent moins de 3 % des importations de l'Union européenne.

Une nation musulmane au sein de l'Europe

La Turquie cherche à combiner les anciennes règles kémalistes d'une République farouchement laïque, une des seules en Europe avec la France à refuser le port du voile dans les établissements

1 Interview de Costa Simitis, *Le Monde*, 9 janvier 2003.

d'enseignement, et le renouveau des sentiments religieux qui ont porté au pouvoir des leaders qui les partagent. L'islam (80 % de sunnites, 20 % d'alevis) reste très encadré. Les imans sont des fonctionnaires qui, chaque vendredi reçoivent par fax le texte de la prédication. (1) Dans une Turquie qui s'est urbanisée (14 millions d'habitants dans l'agglomération d'Istanbul) les femmes, qui ont obtenu le droit de vote dix ans avant les Françaises, n'accepteront pas un retour en arrière comparable à celui que les Algériennes ont connu après 1962. La Turquie peut-elle montrer qu'une conciliation entre la démocratie et l'islam est possible ? Des adversaires de l'adhésion de la Turquie craignent d'une part que, au sein de l'Europe, il devienne plus difficile de défendre des valeurs d'origine chrétienne et que, d'autre part, l'immigration des Turcs soit facilitée, accroissant le nombre — quelque 12 millions aujourd'hui — de résidents de l'Union dont les origines les rattachent à des pays de tradition musulmane. Sur le premier point la majorité des Européens pourrait confirmer qu'ils souhaitent des législations laïques mais aussi une grande tolérance dès lors que les règles de la vie collective ne sont pas mises en cause. L'adhésion de l'Irlande n'avait pas été refusée bien que le divorce y ait été interdit. Nous revenons plus loin sur la question de l'immigration.

Refuser la Turquie ne serait-ce pas créer une nouvelle humiliation pour les habitants du Moyen-Orient qui en ont souffert tant d'autres ? Accepter la Turquie n'est-ce pas affirmer que les Européens refusent une prétendue « guerre des civilisations. »

Adhésion conditionnée ou partenariat privilégié ?

Dès 1959 la Turquie frappait à la porte de l'Europe. En 1999 un conseil européen tenu à Helsinki a accepté le principe d'une candidature de la Turquie sans évoquer à l'époque l'option d'un « partenariat privilégié » qui eut été envisageable. L'Europe a donc été conduite à ouvrir les négociations promises quitte à être vigilante sur le respect des conditions de nature politique et économique qu'elle aura posée, respect qu'elle a exigé des autres candidats.

2422.4 Une politique extérieure et de sécurité commune

Tandis que l'Union s'édifiait, l'URSS et le rideau de fer disparaissaient et le centre de gravité se déplaçait de l'Atlantique vers le Pacifique aussi bien au sein des États-Unis que dans « l'économie monde ». La donne des années cinquante était totalement changée.

Une diplomatie balbutiante

Une politique extérieure de l'Europe digne de ce nom implique que les 25 États renoncent à leur souveraineté externe. Moins infaisable que les sceptiques ne l'affirment si l'on observe la réussite de la politique commune dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Dans cette enceinte l'Europe parle d'une seule voix car les États ont pris conscience que tel était leur intérêt. On rappellera aussi cette évolution : « Bosnie, attentisme : 250 000 morts avant l'ingérence. Kosovo : 10 000 morts — chiffres approximatifs — après l'intervention. Macédoine, ingérence préventive : pas de guerre. » (2) Et il existe un lien entre les flux d'immigrés qui inquiètent tant d'Européens et les guerres : « d'où viennent réfugiés et demandeurs d'asile ? Généralement des zones de conflits. En intervenant en Macédoine nous avons évité que les personnes déplacées pas-

1 Jean Raphaël Chaponnière, *Futuribles*, décembre 2004.

2 Bernard Kouchner, *Le Monde*, 22 novembre 2002.

sent de 170 000 à 500 000. » (1) On note enfin des positions européennes communes sur le traité de Kyoto, le Tribunal pénal international ou l'Iran.

A contrario en 2003, lors de l'intervention américaine en Irak, on a pu croire que la « vieille Europe » (cinq des six pays fondateurs) s'opposait aux nouveaux membres. Mais, en peu de mois, il apparut que la majorité des Européens partageait la même opinion, y compris dans les pays dont les gouvernements avaient appuyé les USA. En conséquence de quoi on a vu les Espagnols se retirer d'Irak puis les Hollandais, les Hongrois et les Polonais afficher leur intention de faire de même. Pour autant, cela n'a pas suffi à définir une politique.

Si la nouvelle constitution est adoptée l'Europe aura un Président élu pour deux ans et demi et renouvelable une fois ainsi qu'un ministre des affaires étrangères à la fois membre de la Commission et coordonnateur de ses homologues nationaux. L'Europe aura son corps diplomatique. Ce que l'Europe fait au sein de l'OMC, parler d'une seule voix par la bouche d'un membre de la Commission de Bruxelles, elle tendra à le faire à l'ONU et au FMI.

Défense de l'Europe et forces armées

« Quand les grandes puissances européennes dominaient la scène internationale, elles affichaient un culte de la force et de la gloire des armes. Aujourd'hui, l'Europe voit le monde avec les yeux du faible. » (2) Cette appréciation a sa part de vérité ? L'Europe ne voit plus d'États qui seraient de redoutables ennemis et n'a nulle envie de mener, de son chef, des opérations.

Carence

Du temps de la guerre froide, les Français souhaitaient ne pas être dépendants de l'Amérique pour leur défense. Michel Rocard, Premier ministre, avait obtenu de Henry Kissinger et de Robert McNamara la confirmation « qu'aucun Président américain n'aurait jamais fait donner le feu nucléaire pour défendre autre chose que sa seule population et son seul territoire. » (3) Dès 1966, le général de Gaulle, persuadé que telle serait bien la ligne de conduite américaine, avait soustrait nos forces au commandement de l'OTAN : en cas d'invasion de l'Europe par l'URSS, la France devait garder la maîtrise absolue de son arme atomique. Puis, les maladroites répétées des Français au sein de l'OTAN ont masqué la justesse de leur analyse et longtemps bloqué la constitution d'une armée européenne dont ils avaient, en 1954, torpillé le premier projet.

La majorité des Européens de l'Ouest a voulu croire que la présence des troupes américaines, bien que réduites, et le bouclier nucléaire les dispensaient de faire l'effort militaire nécessaire. L'Est de l'Europe, occupé pendant des décennies par une puissance implacable, laquelle, loin d'être devenue pacifique et démocratique, se montre inquiétante en Tchétchénie ou dans le cours des élections ukrainiennes, compte aussi sur l'Amérique. Elle a d'ailleurs constaté que, sans l'Amérique, elle avait été incapable d'intervenir en Bosnie.

En 2003, France, Grande-Bretagne et Allemagne combinées ont dépensé pour leurs armées 90 milliards de dollars, les États-Unis 420. (4) L'écart entre le budget américain de « recherche et

1 Lord Robertson, secrétaire général de l'OTAN, *Le Monde*, 15 mai 2002.

2 Robert Kagan, cité par Pierre Hasner, *Washington et le monde*, Éditions Autrement, 2003.

3 Michel Rocard, *Notre Europe*, in *Notre État*, op.cit.

4 Stockholm International Peace Research Institute, www.sipri.org.

développement militaires » et celui des Européens n'a cessé de s'accroître pour se situer dans la proportion de 4 à 1. (1) De surcroît, les Européens ont tardé à transformer leur armée comme les Américains l'ont fait : professionnalisation, moins d'effectif, rapprochement entre les trois armes, recherche persévérante de nouveaux matériels. Britanniques et Hollandais s'étant assurés que le nouveau système de navigation européen, Galileo, ne pourrait être utilisé à des fins militaires, les armées européennes et l'OTAN resteront dépendantes du GPS américain. Plus généralement, la redéfinition des missions de l'OTAN et du rôle respectif des Américains et des Européens, pour les adapter à notre temps, n'est pas à l'ordre du jour. L'OTAN n'est-elle pas devenue une coquille vide dès lors que, pour les Américains, « c'est la mission qui détermine la coalition » ?

Un modeste début

L'Europe commence à se manifester, de façon modeste il est vrai. Ses militaires sont responsables en Macédoine. Ils sont intervenus au Congo et constituent l'essentiel des forces étrangères en Afghanistan. L'Europe a décidé de se doter de 13 groupes tactiques, multinationaux, capables de se déployer rapidement ; certains sont prêts et les autres le seront avant la fin de 2007. Une agence européenne de l'armement a été créée en 2004 qui vise à harmoniser les équipements. De leur côté les industries nationales d'armement ont effectué certains rapprochements bien timides si on les compare à la restructuration des firmes américaines opérée sous l'impulsion du Pentagone. Remarquable à cet égard est la décision française de commander un porte-avions similaire aux deux navires construits pour les Britanniques par un consortium de firmes des deux pays.

L'Europe peut-elle être forte sans prétendre être une puissance ?

Il aura fallu la Bosnie pour que les Européens constatent leur impuissance. Aujourd'hui ils admettent qu'ils doivent être capables de conduire des opérations militaires limitées. Gouvernants, stratèges ou diplomates pourraient bien avoir de plus grandes ambitions, ils ne seraient pas suivis. Les Européens « veulent une grande Suisse plutôt qu'une Europe-puissance » (2) Ils préfèrent la dépense sociale à la dépense militaire.

Ne faut-il pas sortir de nos vieux schémas où la nation avait des ennemis héréditaires et entendait que l'Alsace et la Lorraine redeviennent françaises ? Lorsqu'on évoque l'Europe-puissance auprès de la majorité des nations européennes on les fait se souvenir des chevauchées des armées, françaises ou allemandes au premier chef. On la pressent opposée aux États-Unis ce que beaucoup refusent.

Ne peut-on de façon persévérante, en sachant que l'opération demandera du temps, parvenir à convaincre les Européens qu'il est de leur intérêt, *primo* de bâtir une solide défense commune ; que celle-ci ne se fera pas en un jour et que ce ne sera pas au moment où le danger se manifestera qu'il faudra songer à se préparer ; *secundo*, que l'Europe ne sera jamais un moteur de la paix si elle n'est pas en mesure d'aligner des moyens militaires substantiels lorsque des crises se manifestent ; non pas pour affirmer qu'elle a raison contre tous mais au contraire pour favoriser, dans le cadre des instances internationales, la constitution d'alliances. Cette Europe tranquille mais forte (3) répondrait sans doute aux vœux de Vaclav Havel « Trop d'hommes politiques ou d'institutions

1 Rapport du ministère français de la défense nationale, 2003.

2 Hubert Védrine, « *Que faire avec l'hyperpuissance* », *Le Débat*, mars-avril 2005.

3 Hubert Védrine, *bulletin des anciens élèves de Sciences-Po*, décembre 2004.

européens sont conciliants avec le mal. Ils manquent d'énergie pour défendre les valeurs qu'ils proclament et qui figurent dans le préambule de la Constitution européenne. » (1) À une Europe qui lui fait des remontrances, Vladimir Poutine n'est-il pas tenté de demander : « Combien de divisions ? ». George W. Bush n'a-t-il pas le même réflexe ?

2422.5 Europe et États-Unis

En « instantané », populations ou PIB de l'Union européenne et des États-Unis ont des ordres de grandeur voisins mais le dynamisme américain (2) prime et le niveau de vie des Européens qui, en 1990, semblait destiné à rejoindre celui des Américains a été distancé — voir les **graphiques 3 et 4** en fin de document.

Populations totales en millions (3)	1950	2000	2050
Union européenne	296	378	350
États-Unis	152	276	404

Compétition et communauté d'intérêts

Réduire sensiblement les temps de travail n'a pas permis à l'Europe de faire baisser un chômage qui reste élevé. Il est faible en Amérique où Washington a, on l'a vu, mieux réussi la coordination des diverses faces de sa politique économique que Bruxelles n'y est parvenue avec la Banque centrale européenne. Les traits bien connus de ce tableau peuvent être accentués et placés sous le signe de la rivalité — celle d'Airbus et de Boeing par exemple dans laquelle les plus hautes autorités des États s'impliquent — mais n'est-ce pas céder à une tentation manichéiste ? Depuis des années, les firmes européennes n'ont-elles pas réalisé des acquisitions massives aux États-Unis ? Si la compétition fait partie du monde actuel, elle ne doit pas masquer la profonde solidarité qui existe entre les économies. De surcroît, ne faut-il pas corriger la note favorable qu'on donne souvent aux États-Unis ? Efficace à court terme, leur expansion monétaire et budgétaire (voir le § 24.1 de ce chapitre) a permis une consommation soutenue mais abouti à une épargne quasi nulle et à d'énormes déficits (budgétaire et extérieur). La croissance américaine pourrait être moins durable que celle, certes plus limitée, de l'Europe ? Faut-il, là également, considérer les instantanés ou la cinétique ?

Opposition et rapprochements

L'effondrement de l'URSS a fait disparaître l'ennemi commun des Occidentaux et la solidarité qui liait les membres du pacte de l'Atlantique s'est affaïdi. Il est vrai, aussi, que, à l'inverse de Bill Clinton, George W. Bush, texan d'adoption, n'a guère d'affinité pour l'Europe et sa culture qu'il connaît mal. Au demeurant, les personnes qui, récemment, ont immigré aux USA ne sont pas, pour l'essentiel, des Européens — voir le **graphique 5** en fin de document ; les Américains qui ne sont pas d'origine européenne vont, d'aujourd'hui à 2050, passer de 30 à 50 % de la population.

Aussi bien peut-on braquer le projecteur sur les oppositions. Le parlement de Strasbourg a

1 Interview, *Le Monde*, 24 février 2005.

2 Le taux de fertilité américain s'est redressé à 2 enfants par femme, celui de l'Europe est à 1,4 et diminue. En 2050 l'âge moyen des Européens sera de 53 ans, celui des Américains de 36 (Brookings Institution).

3 Source US Census Bureau.

refusé que Rocco Buttiglione devienne commissaire européen à la justice au moment où George W. Bush nommait ministre de la justice Alberto Gonzales qui avait convaincu l'administration américaine de ne pas appliquer à Guantanamo les conventions de Genève relatives aux prisonniers de guerre et de ne pas prohiber l'usage de la torture en Irak.

Les Européens se distinguent « en valorisant l'égalité sociale, l'interventionnisme étatique, la résistance au changement et la suppression de la peine de mort. » (1) L'Europe serait « post-nationaliste, post-chrétienne et pacifiste et l'Amérique nationaliste, religieuse et martiale. » (2) On peut relever qu'outre-Atlantique la pratique religieuse est plus largement répandue que sur le vieux continent — 60 % des Américains disent que la religion occupe une place importante dans leur vie (3) — où elle est devenue faible. (4) Cependant, en Amérique, les enquêtes ne montrent pas que, dans l'ensemble de la population, la pratique religieuse aille en augmentant ; certaines églises démonstratives le laisseraient croire, mais d'autres formations plus traditionnelles sont en déclin. Les États-Unis sont nés, dans une large mesure, du rejet de la règle, *cujus regio ejus religio*, que les princes allemands avaient adoptée ; aucune église américaine ne devait s'imposer à la nation.

Le credo libéral, qui présida à la création des États-Unis et que rappellent ces arrêts récents de la Court suprême condamnant des actes de l'administration de George W. Bush, reste vivant et il est dominant dans le monde occidental. Ne constate-t-on pas, au demeurant, que, dans les cinq dernières années, le nombre de personnes condamnées à mort aux USA a régressé de moitié et celui du nombre d'exécutions de 40 % ? (5) « En tant que New-Yorkais j'avais toujours été partisan de la peine de mort. C'est le fait d'avoir été confronté en permanence en Europe à une réflexion sur ce problème qui m'a conduit à défendre l'idée d'un moratoire sur les exécutions. » (6)

Faut-il donc confondre les États-Unis avec leur majorité actuelle ? « Sur bien des dossiers, les clivages culturels sont aussi marqués au sein de l'Amérique qu'entre celle-ci et ses alliés atlantiques. » (7) « En réalité, en observant la vision et les valeurs américaines et européennes — du moins au niveau de l'opinion publique — on aperçoit beaucoup plus de convergence que de divergence. » (8)

Les États-Unis ont un grand sens des réalités. Or, d'une part, leurs entreprises ont besoin du marché européen et d'y rester acceptées et, d'autre part, la montée en puissance de la Chine conduira celle-ci, presque fatalement, à vouloir tenir son rang face aux États-Unis. L'intérêt bien compris de ces derniers, qu'il s'agisse d'économie ou de géopolitique, ne les conduira-t-il pas à chercher des alliés et à remonter le formidable courant d'opposition, voire d'hostilité, qu'ils ont suscité dans le monde ?

1 Patrick Chamorel, « *LEurope puissance, la fin d'un rêve* », *Sociétal*, 1^{er} trimestre 2004.

2 William Kristol, *Weekly Standard*, cité par Patrick Chamorel, *article précité*.

3 Enquête Pew Global Attitude Project de 2002, citée par le *New York Times*, décembre 2004.

4 7,7% de Français se considèrent comme catholiques pratiquants, enquête CSA-La Croix, déc. 2004.

5 Rapport du Centre d'information sur la peine de mort cité par *Le Monde* du 15 décembre 2004.

6 Felix Rohatyn, ancien ambassadeur des États-Unis en France, *Washington Post – International Herald Tribune*, 21 février 2001.

7 Pierre Melandri, « L'Amérique et l'Europe, une mésentente cordiale », *Sociétal*, 1^{er} trimestre 2004.

8 Pierre Hasner, *Washington et le monde*, *opus cité*.

242.3 L'Europe, avant tout, une société policée ?

Si l'Europe n'est pas encore une vraie fédération, si son poids militaire et diplomatique est faible, si son économie n'est pas la plus efficace, ne cherche-t-elle pas à être, avant tout, une société policée ?

2424.1 L'Europe état de droit

La paix, maître mot de l'Europe. (1) En acceptant de nouvelles frontières, l'Allemagne a contribué à établir la norme de la vie européenne : les différents entre partenaires se règlent par la négociation et non par la force, même lorsqu'il s'agit des frontières. Plusieurs accords intervenus au cours des années récentes ont donné vie à ce principe dont la Cour de justice européenne est prête à sanctionner le non-respect. Le recours à la force peut se justifier, comme on l'a vu en Bosnie et au Kosovo, s'il est le seul moyen de mettre fin à la violence et de tendre à l'état de droit.

La démocratie est de règle dans l'Union et pour l'Espagne, le Portugal et la Grèce la fin de leur régime autoritaire et l'entrée dans l'Europe participaient du même mouvement. Pour la France le triomphe du droit est plus novateur qu'il n'y paraît. Le respect du droit implique en effet que nul ne dispose d'un pouvoir absolu et que fonctionnent vraiment ces *checks and balances* que les Britanniques surent mettre en place et dont, chez nous, une constitution monarchique et des traditions ont freiné la mise en place et l'usage : l'indépendance des juges est récente et encore fragile — voir, à cet égard, le **chapitre 35** de notre site sur la justice. L'état de droit implique, aussi, l'acceptation de certaines différences.

2424.2 Le droit à des différences

De tout temps des chefs de clan avaient établi leur ascendance en mobilisant les leurs contre les étrangers. « Ein Volk, Ein Land, Ein Führer ! » Le monde moderne rend impraticable le modèle ancien dans lequel un État national, aux frontières assez hermétiques, régnait sur une population homogène, rurale et pratiquant la même foi. Les Européens acceptent de mieux en mieux les ressortissants de nations qui furent leurs adversaires mais continuent à avoir bien du mal à accepter leurs minorités ethniques. Il est pourtant avéré que l'homogénéité d'une société conduit à sa sclérose. Les lieux de civilisation sont des carrefours où se rencontrent des personnes aux origines et aux cultures diverses.

L'Europe est une des régions au monde où se sera affirmé le droit des individus de vivre une morale différente, au moins par certains aspects, de celle de sa famille, de son village ou de sa nation. La fin des années soixante a constitué à cet égard une étape, même si les jeunes de ce temps ont, ensuite, admis et même souhaité qu'existent des règles sans lesquelles la vie collective — et, par exemple, la sécurité — était impossible. (2) Le **chapitre 24** de notre site développe ce point.

Minorités et exclusion

Il aura fallu deux siècles pour que les États-Unis permettent à une classe moyenne de noirs de se

1 Jean Monnet.

2 Commissariat général du Plan et Institut universitaire de Florence, *Croyances religieuses, morales et éthiques dans le processus de construction européenne*, mai 2002.

développer et que certains d'entre eux accèdent à des responsabilités civiles, militaires ou municipales élevées. En Europe, aujourd'hui, les réussites de membres des minorités existent mais elles sont trop rares et les échecs demeurent nombreux qui favorisent la montée de la violence. L'Europe a beaucoup à faire pour que les systèmes éducatifs, les politiques de logement, l'administration de la police et de la justice et les municipalités, coordonnées entre elles, favorisent l'ascension sociale des membres des minorités ethniques. Voir le **chapitre 36** de notre site.

Cohésion sociale et droit à la différence

La société européenne cherche la bonne articulation entre la nécessaire « cohésion sociale » et un « droit à la différence » qui autorise non seulement le souvenir de son lieu de naissance ou de celui de ses parents mais, surtout, les pensées d'un individu libre par rapport à son entourage, notamment en matière religieuse. C'est ce que proclamaient les Provinces Unies à Utrecht en 1579 et que déniait la Grèce qui faisait figurer la religion de ses citoyens sur leur carte d'identité (disposition que le Parlement grec a abolie). À ce mouvement on peut rattacher l'incorporation dans le droit allemand de la nationalité, à côté du « droit du sang », de celui du sol. (1) Des pratiques privées respectant les principes fondamentaux des droits de l'homme sont acceptées mais les incitations à des agissements qui leur seraient contraires ou des incitations à la haine d'autres minorités sont proscrites. Comme l'affaire du voile à l'école l'a montré en France, définir la frontière entre la différence interdite et celle qui est permise n'est pas simple. Faut-il, pour autant, condamner les nécessaires compromis parce qu'ils ne satisfont personne ?

Le droit à la différence est, aussi, celui de pratiquer sa langue. Il complique sérieusement la vie de l'Europe dont « la langue est la traduction. » (2) Rendre intelligible un texte d'un auteur quelconque dans toutes les langues pratiquées en Europe implique de réaliser 380 traductions allant du finno-portugais à l'italo-tchèque. Cependant, en 2002 au sein de la Commission européenne, près de 60 % des textes étaient rédigés en anglais et moins de 30 % en français (contre près de 40 % huit ans plus tôt).

Trouver les cheminements qui, sans nier le droit à la différence, conduisent des immigrés à trouver leur place dans la société est, pour l'Europe, d'autant plus essentiel que cette Europe a peu d'enfants (moins de 1,5 par femme pour l'Europe des 15) et vieillit. Dans cinq pays, Allemagne, Autriche, Italie, Grèce et Suède les décès l'emportent sur les naissances et seule l'immigration empêche que les populations de ces pays ne diminuent. À partir de 2015 c'est l'ensemble de l'Europe des 15 dont la population va décliner. Les pays de l'Est que l'Europe vient d'intégrer accentueront ce phénomène. L'Europe va donc, selon toute vraisemblance, devoir conduire une politique d'immigration active. « Le problème majeur du nouveau siècle est la coexistence des pays riches qui vont manquer de main-d'œuvre et de pays pauvres qui en ont en abondance. » (3)

2424.3 L'immigration

Dans l'Europe des 15 les étrangers non-membres de l'Union représentent 4 % de la population (13 millions sur 380). Cette présence a beau être limitée elle en inquiète beaucoup.

1 Michel Rocard, bulletin des anciens élèves des Sciences-Po, décembre 2004.

2 Umberto Eco.

3 Michel Albert, Jean Boissonnat et Michel Camdessus, *Notre foi dans ce siècle*, Arléa, 2002.

Des peurs peu rationnelles

Si les attaques serbes en Bosnie et au Kosovo ont provoqué des mouvements d'émigration brusques et massifs, contrairement aux craintes du moment, il n'en a pas été de même lorsque, dans les années quatre-vingt, les pays du Sud de l'Europe sont entrés dans l'Union où, dans les années quatre-vingt-dix, lorsque les régimes communistes se sont effondrés dans les pays de l'Est. Phénomène qui était imprévu : des pays d'Europe qui avaient connu jadis de forts mouvements d'émigration, Portugal, Espagne et Irlande, sont devenus des zones *d'immigration nette*.

Les Européens craignent aussi que leur nation ne soit submergée par des immigrés mettant au monde un grand nombre d'enfants bien que dans les pays d'Afrique du Nord, comme chez les immigrés qui viennent de ces pays, la chute de la natalité ait été si rapide que le nombre des naissances et des décès sont désormais proches. Plus généralement, un vieux courant malthusien, celui qui aura complètement faussé la politique de l'emploi suivie par la France — voir le **chapitre 32** de notre site — a laissé des traces *dans une Europe qui a du mal à croire que ce sont les populations qui augmentent où se créent le plus grand nombre d'emplois et non l'inverse*.

En dépit de toutes ces réalités, dans une Europe qui, globalement, a bénéficié de la paix, la méfiance envers celui qui est différent n'a pas disparu. (1) Elle est restée élevée en Allemagne, aux Pays-Bas et en France ; elle a quelque peu progressé au Danemark — **graphique 6**. Les quinze anciens membres de l'Union ont annoncé en 2004 que, pendant la période transitoire de sept ans prévue par l'accord d'adhésion, ils appliqueraient des mesures restrictives pour limiter l'afflux de personnes provenant des dix nouveaux membres. Au sein de l'Union, pour l'heure, « seuls la Suède, le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas accordent le droit de vote aux étrangers non communautaires et seulement aux élections locales. » (2)

Nécessaire politique d'immigration

Cette Europe inquiète peine à définir une politique d'immigration. Parvenir à des consensus et à des actes communs sera incontestablement laborieux, même si de premiers pas ont déjà été franchis. Et, si la nouvelle constitution était adoptée, l'immigration relèverait de la règle de la majorité qualifiée. L'unanimité ne serait plus exigée pour traiter de quatre volets.

Primo, négocier avec les principaux pays d'émigration des quotas et les visas correspondants comme l'Italie a commencé à le faire et que le « processus de Barcelone », convenu avec les pays méditerranéens, n'a fait qu'amorcer.

Secundo, prévoir pour les nouveaux venus des formations diverses selon leur niveau de qualification, commençant par des cours obligatoires de langue pour ceux qui en ont besoin, ce que plusieurs pays européens font désormais.

Tertio, organiser des procédures communes de contrôle aux frontières extérieures de l'Union et de refus d'admission ainsi que la formation concertée de corps de gardes frontières.

Quarto, mener une lutte coordonnée contre les passeurs clandestins dont les opérations se combinent le plus souvent avec des trafics criminels (prostitution et drogue). Les salariés souffrant

1 P.Bréchon & J-F Tchernia, « Les enquêtes sur les valeurs des Européens », *Futuribles*, juillet 2002.

2 Dominique Schnapper, *La démocratie providentielle*, nrf, gallimard, 2002.

de la concurrence des travailleurs clandestins (1) dont les rémunérations ne sont assujetties ni aux impôts ni aux cotisations sociales, « le triptyque sécurité/immigration/asile est au cœur de la problématique européenne. » (2)

Nous avons déjà cité le jugement d'un expert allemand (3) qui nous paraît fondé : le système social européen, en Allemagne et en France notamment, en prévoyant des revenus de substitution dont les bénéficiaires ne sont pas suivis de façon assez exigeante, crée un véritable appel d'air pour les immigrés. Ces derniers effectuent des tâches dont les nationaux se détournent.

2.4.2.4 Une économie sociale face à la compétition

Les États-Unis ne s'interrogent guère sur leur régime économique, convaincus qu'ils sont que « contrairement à ce que l'on a pu penser entre 1929 et 1932 ou aux lendemains de la seconde guerre mondiale, le capitalisme a gagné. » (4) L'Europe, plus dubitative, a été plus ambitieuse. L'Angleterre de Beveridge et l'Allemagne en reconstruction ont élaboré l'« économie sociale de marché ». Ce modèle cherche à combiner la liberté d'initiative de l'entreprise et une forte protection des travailleurs, à la fois sur leur lieu de travail et par les mécanismes de l'État-providence, santé et retraite au premier chef. Les initiateurs du modèle ont bien vu que la maximisation du profit pour l'actionnaire pouvait conduire à des excès tandis que « nos valeurs, reposant notamment sur le dialogue social, peuvent être le gage de succès à long terme. » (5)

La voix des salariés dans l'entreprise

Le **chapitre 22** de notre site examine minutieusement un double paradoxe :

- dans les grandes sociétés, les salariés détiennent, directement ou, de plus en plus, par le truchement de « fonds », la majorité du capital mais les gestionnaires de ces fonds ont, en fait, parti lié avec les dirigeants d'entreprise. C'est la volonté de ces derniers plus que les desiderata des salariés-propriétaires, généralement mal formulés il est vrai, qui l'emporte ;
- les Anglo-saxons qui, dans le domaine politique sont très attachés à l'existence de contre-pouvoirs, acceptent que les dirigeants d'entreprise n'en connaissent guère (si ce n'est la loi du marché) ; ils reconnaissent que cette situation conduit à des dérives parfois monstrueuses.

L'Allemagne — et certains pays voisins l'ont peu ou prou imitée (6) — a mis en place un système de cogestion dans lequel les salariés détiennent des sièges du Conseil de surveillance des sociétés grandes ou moyennes. Il a fallu des décennies de discussions pour que l'Europe produise le statut d'une société européenne, la difficulté essentielle tenant à ce que les Allemands et leurs émules défendaient leur système de cogestion que les autres pays, Grande-Bretagne en tête, refusaient. C'est en 2001 seulement qu'une directive européenne, fruit de multiples compromis, a pu

1 En 2002, l'Organisation internationale pour les migrations chiffrait à 3 millions le nombre migrants clandestins chez les 15 (500 000 en France) contre 2 millions en 1991.

2 Jacques Delors, *futuribles*, janvier 2003.

3 H. W. Sinn, dr de l'Ifo institut de Munich, *Commentaire*, printemps 2005 et *Sociétal*, 2^e trim. 2005.

4 Michel Rocard, *Le Monde* 14 février 2002.

5 Bertrand Collomb, Président de Lafarge, interview, *Le Monde*, 22 février 2003.

6 Danemark, Suède, Finlande, Pays-Bas, Luxembourg.

être publiée. Dans le contexte d'intense compétition et dans une Europe qui, pour l'heure, vote en majorité pour des partis de droite, on peut se demander si ces « modèles européens » vont résister.

Les salariés allemands avaient été d'autant plus écoutés que leurs syndicats, ignorant les divisions qui existaient en France, rassemblaient un grand nombre d'adhérents. En France les élus au comité d'entreprise n'ont pas bénéficié d'un appui aussi fort et les pouvoirs de cette instance, substantiels, sont moins larges que ceux du Conseil de surveillance germanique. Avec la mondialisation, « il y a un décalage entre les outils syndicaux internationaux et la réalité du fonctionnement des multinationales. Pour elles, il n'y a ni frontières ni barrières. » (1) Et, en Europe, les inégalités de revenus qui, de 1970 à 1990 avaient diminué, sont, ensuite, reparties à la hausse. (2)

L'État-providence dans une économie de compétition

Dans le *cadre de l'Europe*, en dépit de la résistance opposée par la Grande-Bretagne et, notamment, sous l'impulsion de Jacques Delors lorsqu'il présida la Commission de Bruxelles, de très nombreuses normes communes ont été arrêtées de sorte qu'« en matière de santé, d'hygiène et de sécurité du travail ou en ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes au travail ou à propos de l'information et de la consultation des travailleurs ou de leurs conditions de travail [...] l'Europe possède la législation la plus avantageuse au monde pour les salariés. » (3) Le traité de Maastricht, comme le projet de constitution et la charte des droits qu'il a intégrée, affirment les préoccupations sociales de l'Europe que la jurisprudence de la Cour de justice de Luxembourg — par exemple dans le domaine des discriminations dans les embauches — confirme.

Par ailleurs, *au sein de tous les pays européens* des systèmes de protection sociale les plus ambitieux au monde, ont été mis en place et les services publics sont, en général, plus perfectionnés qu'en Amérique. Mais, en contrepartie, les États européens prélèvent près de 50 % du PIB contre 30 % aux États-Unis ou au Japon. Certes, les prélèvements de ces deux pays tendent à augmenter mais l'Europe vieillissante est sous la même pression alors que son économie, dont le marché principal est cette Europe grisonnante elle-même, ne fait pas preuve d'un grand dynamisme.

Le **chapitre 36** de notre site évoque les difficultés que rencontrent ces États-providence alors que les nations sont plongées dans la compétition. Certes, il en va d'un régime social protecteur comme de la lutte contre l'effet de serre. La dépense donne des fruits : « ces mécanismes peuvent créer des formes de consensus et d'engagement, une efficacité des travailleurs qui peuvent être atterrantes pour la localisation des activités productrices. » (4)

Imposition des bénéfices des entreprises (5)

Royaume Uni	17 %
Pays-Bas	24 %
Moyenne Union Européenne	24 %
Allemagne	37 %
France	41 %

1 Bernard Thibault, *Ma voix ouvrière*, Stock, 2004.

2 Christian Morisson, « Inégalités, pauvreté et cohésion sociale dans l'UE », *Commentaire*, print 2005.

3 Jean Boissonnat, *Plaidoyer pour une France qui doute*, Stock, 2004.

4 Michel Pébereau, Pt de BNP-Paribas, in Cl. Bébéar&alii, *Le Courage de réformer*, O. Jacob, 2002.

5 Étude du cabinet Baker Mc Kensie pour le gouvernement hollandais, cité par *l'État et nous*, *opus cité*.

Mais, *a contrario* et qu'on le veuille ou non, entreprises et individus « votent avec leurs pieds » : ils cherchent les zones qui donnent à leurs efforts le plus de rendement : Dexia en Belgique, Seita-Altadis en Espagne, EADS aux Pays-Bas, Ericsson ou Astra Zeneca en Grande-Bretagne et ABB en Suisse. Aussi, tandis que Français et Allemands peinaient et tardaient à réviser leurs systèmes de retraite, de santé ou d'indemnisation du chômage et, du coup, plongeaient leurs finances publiques dans un déficit choquant, d'autres partenaires, luttant contre les excès de l'assistanat, parvenaient à abaisser les prélèvements effectués sur les individus ou les entreprises. À un rythme de 1,5 à 2 % par an, ils sont parvenus, en quelques années, à une diminution sensible des dépenses collectives tout en préservant une forte protection sociale :

<i>Réduction des dépenses publiques 1993-1998 en % du PIB (1)</i>			
Suède	11,4	Belgique	4,5
Finlande	8,5	Angleterre	4,4
Italie	7,9	États-Unis	2,2
Pays-Bas	7,6	Allemagne	2,1
Danemark	6,1	France	1,1

À Lisbonne, l'Europe a défini une stratégie visant à améliorer sa compétitivité. Elle a reconnu que la proportion des adultes qui sont au travail, moins des deux tiers, était faible (c'est particulièrement vrai en France) lorsqu'on la compare à celle des États-Unis. L'objectif retenu par l'Union s'impose d'autant plus que la population vieillit. Pour payer les retraites il faut bien qu'il y ait des travailleurs.

La situation des salariés, affaiblie dans cette phase où le capitalisme a retrouvé une nouvelle jeunesse, pourrait changer à partir de 2006 (2) : en raison du départ à la retraite des enfants du *baby-boom* le marché de l'emploi se retournera probablement et les salariés seront en meilleure position pour négocier (à condition que les salariés des pays émergents, comme la Chine, le leur permettent). On peut néanmoins penser que, dans un premier temps au moins, ils chercheront davantage à améliorer leur situation individuelle (salaire et retraite) que leur statut collectif.

2424.5 La communauté européenne

S'agissant de l'Europe, le mot de communauté « n'avait pas de place toute faite dans le vocabulaire juridique et le discours politique moderne » (3) mais c'est celui que choisirent les fondateurs. N'évoque-t-il pas un fond culturel allant de Cracovie à la Sorbonne ou de Bologne à Salamanque ?

Des communautés imparfaites

Le passage de nations dont certaines s'étaient voulues monistes à des sociétés qui acceptent leur diversité, s'il est en cours, est loin d'être achevé. La cohésion sociale d'ensembles comportant une certaine hétérogénéité reste très imparfaite. Une enquête qui, couvrant 30 pays européens, est répétée tous les 9 ans (4) montre que la confiance qui, d'un pays à l'autre, règne dans les relations entre leurs propres citoyens est très variable et ne va pas toujours en se développant — **graphique 7** en

1 *Sociétal*, juin 1998.

2 Michel Godet, *Le choc de 2006*, Odile Jacob, 2003

3 Bronislaw Geremek, « Devenir européen et défi prométhéen. », *Le Monde*, 7 décembre 2004.

4 Voir *futuribles*, juillet-août 2002.

fin de document. Élevée et en progrès en Suède, au Danemark et aux Pays-Bas, elle est des plus basses et en déclin en Roumanie. Elle n'est pas haute en France et a plutôt régressé. À des collectivités soudées, qui existent surtout dans les pays du Nord de l'Europe, s'oppose l'Est de l'Europe dont les habitants semblent se défier autant de leurs compatriotes que des institutions et où la participation à la vie associative est particulièrement réduite — **graphique 8**.

Si l'esprit communautaire est aussi inachevé à l'intérieur de tant de nations européennes il n'est guère étonnant que la vie à vingt-cinq révèle de nombreuses aspérités. Le progrès viendra-t-il, comme ce fut le cas dans un passé lointain, de l'enseignement supérieur ?

Le processus de Bologne

Les universités européennes semblent être entrées dans une voie prometteuse. Le processus de Bologne a récemment instauré une coopération organique entre elles. Dans les années récentes, elles avaient en effet pris conscience que, dans leur quasi-totalité, elles ne faisaient plus le poids face aux grands campus américains qui, bénéficiant d'un *hinterland* vaste et riche, ont, en outre vu émigrer vers eux nombre d'intellectuels européens. Les uns, persécutés par des régimes totalitaires, cherchaient la liberté ; les autres des conditions de travail favorables et, notamment, des relations avec les sociétés privées qui sont moins fructueuses du côté des universités européennes.

Ces universités cherchent donc dans l'Europe un nouveau souffle qui pourrait venir de plusieurs éléments. D'abord des enseignants et des élèves d'origines diverses peuvent constituer des milieux stimulants comme l'histoire de maintes facultés le montre. Le rapprochement entre recherche et enseignement, que la France n'a pas assez favorisé, serait un second facteur de progrès. Enfin les universités européennes s'organiseront autour de « pôles d'excellence. » (1) Dans des villes où coexistent des universités vivantes et des entreprises dynamiques — à Toulouse, à Grenoble — des liens se créent assez naturellement entre ceux qui cherchent et ceux qui exploitent.

Au moment où les pays d'Asie progressent dans l'échelle des techniques et deviennent capables de concevoir et produire des biens plus élaborés, l'Europe et la France risquent de perdre du terrain s'ils ne promeuvent pas recherches et innovations, notamment dans les domaines de pointe : biologie, informatique et communication notamment. Nous ne développerons pas ce point plus avant : il sera traité au **chapitre 24** (nouveau) de notre site.

L'Europe se réunit autour de l'affirmation de droits de l'homme, explicitée dans sa future constitution. 500 millions de personnes qui partagent un ensemble de principes : n'est-ce pas là la principale force de l'Europe ? Son ciment et la source, plus que d'une puissance, d'un rayonnement ? (2) N'est-ce pas à partir de l'Europe que la suppression de la peine de mort gagne, lentement, du terrain dans le monde ? Que les individus ont la perspective de passer de la soumission à la collectivité à une participation active ? À la responsabilisation.

1 Christian Blanc, *Pour un écosystème de la croissance*, rap¹ au premier ministre, Ass. nationale, 2004

2 Pascal Lamy, « *Le modèle français vu d'Europe* », *Le Débat*, mars-avril 2005.

24.3 Les institutions mondiales imparfaites mais nécessaires

Il suffit d'évoquer quelques domaines d'intervention des institutions internationales, comme nous allons le faire, pour que leur utilité apparaisse. Il est pourtant banal de contester leur efficacité. N'est-ce pas la première fois dans l'histoire, au demeurant, que la planète cherche à se doter de formes de gouvernement qui ne lui soient pas imposées par un émule d'Alexandre le Grand ? (1) L'Europe à six puis 15 puis 25 a déjà bien du mal à se gouverner et il n'est guère étonnant que près de 200 nations, si différentes les unes des autres, trouvent laborieux de se fixer des règles de vie commune et de s'organiser pour qu'elles soient appliquées. De surcroît, les institutions internationales rencontrent les résistances parfois farouches de certains pays. La France gaullienne a été plus que réticente à l'égard de l'ONU qu'elle soutient désormais. De plus de poids est l'évolution inverse des États-Unis qui, après avoir promu l'Organisation et abrité son siège dans leur ville-phare, entendent aujourd'hui limiter son rôle. La formidable mondialisation de l'économie, qui a retiré tant de leurs pouvoirs aux États nationaux, n'appelle-t-elle pas un contrepois et une régulation qui ne peuvent venir que d'institutions internationales de nature politique ?

243.1 Des autorités mondiales sont nécessaires

Notre objectif reste d'évaluer le devenir du « modèle français » face aux évolutions du monde et nous ne prétendons pas faire ici une revue exhaustive des actions de l'ONU et de ses agences. Mettons en avant le GATT, simple forum de discussion hier et devenu Organisation mondiale du Commerce (OMC). Tandis que le nombre des participants aux accords conclus dans ce cadre augmentait de façon continue et que, notamment, l'Inde et la Chine s'ouvraient aux échanges mondiaux, ceux-ci bondissaient de 2 trillions de dollars à plus de six aujourd'hui. Pendant longtemps majoritaires au sein de l'OMC, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, les pays riches auront conduit le jeu à leur profit. Des pays pauvres ont dû ouvrir leurs frontières alors qu'ils étaient peu à même de supporter la concurrence. Jusqu'au 1^{er} janvier 2005, l'exportation de textiles, l'une des rares industries compétitives des pays peu développés, a été fortement limitée. *A contrario*, les pays développés ont favorisé leur agriculture non sans provoquer de graves dégâts dans maints pays pauvres. Par exemple : 25 000 producteurs de coton américains, fortement subventionnés, mettent à mal onze millions de producteurs d'Afrique de l'Ouest. (2) Dans les pays riches eux-mêmes la compétition a provoqué de multiples adaptations, parfois très douloureuses. Cependant, les reportages qui dramatisent ne doivent pas occulter le fait que la libération des échanges aura été, avec le progrès des techniques bien sûr, un facteur décisif de la hausse du niveau de vie des habitants de la planète. La Chine et l'Inde en sont des exemples éclatants. Et, sans ce progrès économique, les

1 Michel Albert, Jean Boissonnat et Michel Camdessus, dans *Notre foi dans ce siècle*, Arléa, 2002.

2 *The Economist*, 6 septembre 2003.

avancées dans le domaine de l'éducation, de la santé ou du logement n'auraient pas eu lieu. La formation économique donnée aux Français a été si médiocre que les plus âgés d'entre eux (1) ont encore du mal à comprendre la loi des avantages comparatifs, démontrée depuis longtemps non seulement par le raisonnement mais par les faits. L'échange commercial entre nations est, globalement, très productif ; c'est lui qui aura tiré la croissance. Encore a-t-il besoin d'être géré pour que des évolutions se fassent mais à un rythme acceptable.

L'environnement est un autre domaine où la mise au point d'un ordre international est à la fois nécessaire et difficile. Un nombre croissant de personnes et de gouvernements ont compris qu'il fallait lutter contre la production des gaz à effets de serre et que l'action d'un pays ou même d'un groupe de pays ne suffirait pas à renverser le cours actuel des choses comme il faudrait le faire. L'application d'accords internationaux est la voie. Les premiers pas sur ce chemin peuvent être critiqués mais pas la direction. **Le chapitre 22** de notre site évoque aussi la nécessité d'accords pour lutter contre la pollution des mers et les « paradis », fiscaux et légaux, où se trouve immatriculée une part très importante de la flotte de commerce. Comme on le sait depuis longtemps, les voleurs sont souvent en avance d'un temps sur les gendarmes ; aujourd'hui les premiers jouent une carte mondiale et les seconds sont conduits, non sans peiner, à faire de même.

Également bien difficile, mais néanmoins nécessaire, est la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. On voit bien le risque que comporte la détention de telles armes par des hommes ou des régimes sans contre-pouvoirs. Mais la communauté internationale pourra-t-elle se dispenser d'un débat sur la légitimité de leur détention ? Comment demander à l'Iran et à la Corée du Nord, qui ont signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires, de renoncer à s'armer alors que les États-Unis refusent de se soumettre à un consensus international avant d'engager des actions guerrières ? Que faire de l'Inde, du Pakistan et d'Israël qui ont l'arme atomique mais qui n'ont pas adhéré à ce traité ? Et quid de la vingtaine et plus (2) d'autres pays qui ont sans doute l'arme atomique mais qui, comme Israël, ne le reconnaissent pas ? On voit bien aussi que, tôt ou tard, des questions aussi vitales que celle du clonage humain devront être discutées au plan mondial. Les instances de l'ONU seraient le théâtre normal du débat.

On aurait pu évoquer l'Organisation mondiale de la santé, les Tribunaux internationaux, la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international ; les interventions de ce dernier n'ont-elles pas évité que les difficultés du Mexique, de l'Asie du Sud-Est, de la Russie ou de l'Argentine ne provoquent des crises mondiales ? Les exemples cités plus haut ne suffisent-ils pas à confirmer que les institutions mondiales sont nécessaires malgré leurs incontestables défaillances ? Une partie des défauts qu'elles ont montrés tient sans doute aux tâtonnements de tout organisme nouveau ; d'autres sont liés à des difficultés quasiment structurelles.

243.2 Le difficile fonctionnement des institutions mondiales

En 2004, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a demandé à 16 personnalités d'examiner la

1 Enquête Sofres de juillet 2001, citée par *l'État de l'opinion* 2002, Seuil, 2002.

2 Selon un interview *au Monde*, 31 oct. 2003, Mohammed Elbaradei, Dr Gal de l'AIEA.

façon dont fonctionnent les institutions internationales ; leur rapport (1) a été remis à la fin de 2004 et, en 2005, une révision de l'organisation est à l'ordre du jour. Cependant, en arrière-plan de tout agencement, et le commandant largement, demeureront les rapports de force entre les nations ; ils ont beaucoup évolué.

Au lendemain du second conflit mondial, les États-Unis, lassés d'être conduits à intervenir dans des conflits, avaient pris la tête des nations les plus fortes pour créer l'ONU. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité — Roosevelt n'ayant admis la France qu'à regret — qui devaient finalement tous disposer de l'arme nucléaire, pouvaient ambitionner d'être le directoire du monde. Parallèlement, au sein des conseils d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale les grandes puissances, complétés par le Japon, détenaient la moitié des droits de vote.

La guerre froide ayant longtemps paralysé l'ONU, on pouvait espérer, à partir de 1990, que son autorité s'imposerait plus aisément. Mais la domination des cinq instaurée en 1945 était en question. Progressivement le nombre de membres de l'ONU s'était accru pour atteindre près de 200. Certaines nations non-membre du Conseil de sécurité, comme l'Inde ou le Brésil, se sont considérablement développées. Ces deux pays, avec l'Allemagne et le Japon, ont, en septembre 2004, revendiqué un siège permanent au sein du Conseil. Par ailleurs, depuis la conférence de Doha — novembre 2001 — les intérêts des pays les moins développés sont mieux pris en considération et, de son côté, le FMI a révisé ses modes d'intervention.

L'Assemblée générale de l'ONU avait, à maintes reprises, donné l'occasion à certains pays de mettre en accusation les nations les plus puissantes, à commencer par les États-Unis. Des discours parfois excessifs ont été tenus tandis qu'aux USA un courant ancien prenait plus de force au fur et à mesure que le centre de gravité démographique s'éloignait de la côte Est : des citoyens attachés aux pouvoirs édifiés à partir de la base (*bottom up*) et contestant les superstructures fédérales, ont *a fortiori* nié la légitimité des organisations internationales ; ils faisaient observer que nombre de membres de l'ONU étaient des États bien peu démocratiques.

Il aura fallu un demi-siècle à l'Europe pour qu'un parlement élu commence à exercer des pouvoirs réels et il faudra sans doute bien du temps encore pour que les décisions de l'ONU résultent d'une démarche vraiment démocratique. L'Assemblée pourra-t-elle continuer à donner le même poids au vote de la Chine et du Honduras ? Au demeurant, ces décisions sont d'autant plus difficiles à élaborer et à appliquer qu'elles concernent des pays qui se trouvent à des stades de développement très différents.

Changer la composition du Conseil de Sécurité sera également difficile. Toutes les tentatives faites depuis quarante ans n'ont-elles pas échoué ? Il faut, en effet, pour y parvenir, réunir les deux tiers des voix au sein de l'Assemblée générale et ne pas rencontrer le veto d'un membre permanent actuel. La Chine peut-elle admettre le Japon ? Le Pakistan accepter que l'Inde soit nommée et lui ignoré ? L'Italie, fondatrice de l'Union européenne, ne devrait-elle pas plaider, avec l'Espagne et bien d'autres nations, pour que l'Europe soit représentée en tant que telle tant au sein du Conseil de sécurité que du FMI. Mais la Grande-Bretagne n'admettra pas avant longtemps un tel changement et si la Grande-Bretagne le refuse la France peut-elle l'accepter ?

Pour de longues années sans doute, notre monde continuera à connaître la résistance de

1 www.un.org/secureworld.

nombreux États-nation attachés à leur souveraineté. Ce n'est que progressivement qu'il sera admis, par la majorité des pays de la planète que celle-ci, pour être gouvernée, doit limiter les souverainetés nationales.

243.3 Les nations et leurs États

L'activité s'étant mondialisée — les deux tiers des effectifs des grandes sociétés françaises sont situés hors de nos frontières — des autorités se mettent en place pour tenter de la policer ; du coup, elles limitent des souverainetés souvent fort anciennes, ce qui ne va pas sans provoquer des réactions. Lorsque Valéry Giscard d'Estaing avait rappelé aux Français que leur population ne représentait guère que 1 % de celle du monde il avait été accueilli fraîchement.

2433.1 Mondialisation et souveraineté

Une petite minorité composée d'artistes, de sportifs ou de chefs d'entreprise, de nationalités très diverses, s'affranchit de sa nationalité originelle pour choisir le domicile fiscal le plus avantageux. Le phénomène est moins marginal qu'il n'y paraît : dans tous les pays industrialisés une forte proportion du produit de l'impôt sur le revenu ou sur le patrimoine provient de personnes fortement taxées (aux États-Unis, 1 % des contribuables versent 30 % de l'impôt sur le revenu).

A contrario, aux États-Unis le courant qui refuse que des limites soient posées aux droits souverains a grandi (ce point a été évoqué au § 24.1 de ce chapitre) et est au pouvoir. Washington ne s'est pas contenté pas de revenir sur l'accord donné par Bill Clinton au projet de Cour pénale internationale, il a menacé de représailles des pays qui entendaient y adhérer. (1) Les États-Unis entendent être les seuls juges de la légitimité d'une action de force fut-elle préventive alors que s'est développé un courant contraire qui estime que toute action militaire ne ressortant pas de la légitime défense doit être approuvée par le Conseil de sécurité des Nations-Unies. Le secrétaire général de l'ONU demande qu'avant de déclencher une opération on « s'interroge sur la gravité de la menace, sur le fait de savoir si l'intervention a bien pour objet de réduire cette menace, si tous les moyens non-militaires ont bien été envisagés, si la force qui va être utilisée est bien proportionnelle à la menace et si les conséquences de l'intervention ont bien été pesées. » (2) Tous n'acceptent pas ces sages considérations et, si le monde a, dans le dernier demi-siècle, évité un conflit généralisé il n'en a pas moins connu bien des guerres.

2433.2 Guerres et droit d'ingérence

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, cent cinquante guerres ont fait trente millions de morts, moins que le second conflit mondial et ses soixante millions de victimes mais autant que le premier. Récemment encore, un tiers des pays africains était, directement ou indirectement, affecté par un conflit armé. (3) Or, la guerre provoque non seulement de nombreux et épouvantables massa-

1 Pierre Hasner, *Washington et le monde*, Éditions Autrement, 2003.

2 Kofi Annan, *The Economist*, 4 décembre 2004.

3 Michel Albert, Jean Boissonnat, Michel Camdessus, *Notre foi dans ce siècle*, arléa, 2002.

crues mais aussi énormes migrations non voulues, sous-développement, misère et maladie : pour l'essentiel, la famine qui subsiste dans le monde est due à la guerre.

Devant tant de drames le concept du « droit d'ingérence » a mûri dans la conscience internationale. « La non-intervention ne peut être évoquée contre ceux qui commettent des génocides ou d'autres atrocités comparables. » (1) Cette notion a reçu des applications peu convaincantes en Somalie mais relativement efficaces en Bosnie ou au Kosovo. Corrélativement, des chefs d'État qui avaient ordonné des crimes à grande échelle ont été poursuivis qu'il s'agisse de Milosevic, de Pinochet, de Saddam Hussein ou des Khmers rouges.

Dans les années quatre-vingt-dix les morts dues aux conflits entre États ont diminué, la négociation ayant permis de mettre fin à un nombre accru de ces conflits, mais les attentats du 11 septembre ont dramatisé un mouvement qui était en cours : « depuis vingt ans, les guerres ont été faites majoritairement par des acteurs non étatiques opposés à des acteurs étatiques. » (2) Et l'histoire a montré que l'intervention des forces armées contre des opposants protégés par la population conduisait souvent à un échec, la répression exacerbant les résistances. Gardons cependant cette vision d'une fragile tendance des conflits armés à régresser.

Deux réflexions termineront ce chapitre. La première intéresse tous les pays. Ceux qui, comme les animateurs du site Contrat-social, sont convaincus que la mondialisation appelle le développement de contre-pouvoirs de nature politique, doivent reconnaître que cette exigence est contrariée par un puissant mouvement qui, vers la fin des années soixante s'est accéléré. La volonté des individus d'échapper aux contraintes que leur clan, leur famille, leur église, leur parti faisaient peser sur eux a grandi. (3) Les formes traditionnelles de démocratie s'en trouvent, pour un temps au moins, affaiblies y compris dans les pays du Nord de l'Europe où elles étaient le mieux mises en valeur comme en Norvège. (4) La social-démocratie a, comme les populations qu'elle intéresse, vieilli. Elle a été portée par le désir que la collectivité soit plus protectrice mais elle a construit des appareils qui limitent l'autonomie des individus. Elle ne leur propose pas assez clairement de passer à un autre stade, celui où les citoyens se sentent, par leur comportement, *responsables* de la bonne marche de la cité à travers la multitude de micro-systèmes auxquels ils participent.

La seconde réflexion concerne la France. Notre modèle de société a été forgé alors que des conflits récurrents fournissaient de bonnes raisons pour renforcer les pouvoirs de l'État ; à un moment aussi où le pays pouvait se croire au centre du monde et d'une homogénéité quasiment parfaite. A-t-il été assez ajusté aux conditions de notre temps, de la place de la France dans le monde et aux fractures sociales notamment ? Ce modèle qui admet encore tant de pratiques autocratiques ne mérite-t-il pas d'être révisé. Notre contrat social ne doit-il pas être rajeuni ? Le **chapitre 24** de notre site tentera de répondre, au moins partiellement, à ces questions.

1 Kofi Annan, *The Economist*, 4 décembre 2004.

2 Françoise Bouchet-Saulnier, responsable juridique de Médecins sans frontières et Antoine Garapon, responsable du Comité Kosovo, *Le Monde*, 19 novembre 2001.

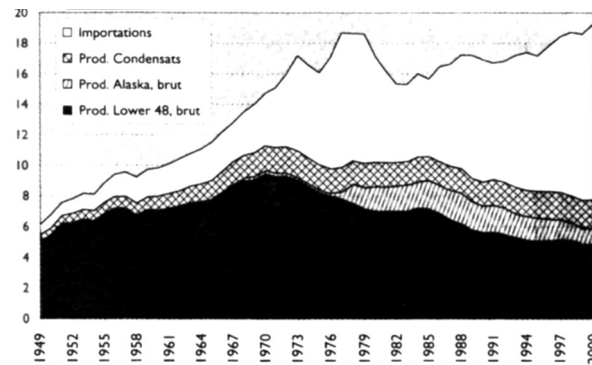
3 Alain Touraine, *Un nouveau paradigme*, Fayard, 2005.

4 Une étude approfondie du phénomène a été conduite dans ce pays, un article de Stein Ringen paru dans *Le Débat*, mars-avril 2005, « Force et décomposition de la démocratie représentative » en rend compte.

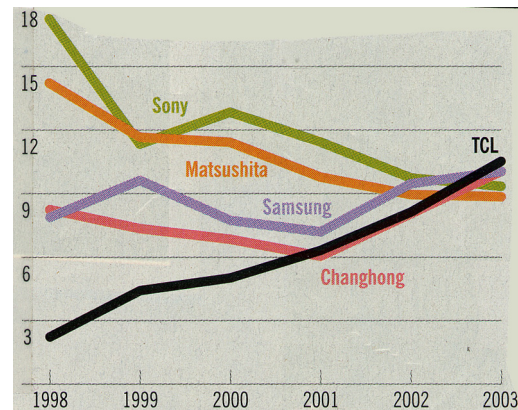
24 — Annexe 1 – Bibliographie

Michel Albert, Jean Boissonnat et			
Michel Camdessus	<i>Notre foi dans ce siècle</i>	arléa	2002
Pierre Bauchet	<i>Concentration des multinationales</i>	CNRS éditions	2003
Jean Boissonnat	<i>Plaidoyer pour une France qui doute</i>	Stock	2004
Pierre Bréchon	<i>Les valeurs des Français</i>	Armand Colin	2001
Michel Camdessus (gr. prés. par)	<i>Le Sursaut</i>	La docum. française	2004
Commissariat Général du Plan	<i>Immigration, marché du travail, intégration</i>	La docum. française	2002
Commissariat Général du Plan	<i>Mondialisation et recomposition du capital</i>	La docum. française	2003
Conseil d'Analyse Économique	<i>Démographie et économie</i>	La docum. française	2002
Conseil d'Analyse Économique	<i>Réformer le pacte de stabilité et de croissance</i>	La docum. française	2004
Mich. Debonneuil, L. Fontagné	<i>Compétitivité, Conseil d'Analyse économique</i>	La docum. française	2003
Jacques Delors	<i>Mémoires</i>	Plon	2003
La Documentation française	<i>20 ans de transf. de l'économie française.</i>	La docum. française	2002
Alain Duhamel	<i>Le Désarroi français</i>	Plon	2003
Olivier Duhamel ss la dir.	<i>L'État de l'opinion 2004</i>	Seuil	2004
R. Fauroux, B. Spitz et alii	<i>Notre État</i>	Robert Laffont	2000
R. Fauroux, B. Spitz et alii	<i>État d'urgence</i>	Robert Laffont	2004
Marcel Gauchet	<i>La Révolution des pouvoirs</i>	Gallimard	1995
Marcel Gauchet	<i>Le désenchantement du monde</i>	nrf Gallimard	2002
Marcel Gauchet	<i>La condition historique</i>	Stock	2003
Marcel Gauchet	<i>La démocratie contre elle-même</i>	nrf Gallimard	2003
Michel Godet	<i>Le choc de 2006</i>	Odile Jacob	2003
Jean-Marie Gorse	<i>Renforcer l'attractivité de l'écon. française,</i>	Conseil écon. et social	2002
Pierre Hasner et Justin Vaïsse	<i>Washington et le monde</i>	Ceri Édit. autrement	2003
Institut Montaine	<i>Comment rendre l'Europe compétitive</i>	Institut Montaine	2004
Erik Izraelewicz	<i>Quand la Chine change le monde</i>	Grasset	2005
Alexis Keller	<i>L'accord de Genève</i>	Seuil	2004
Gilles Kepel	<i>Fitna, guerre au cœur de l'islam</i>	Gallimard	2004
Bernard Kouchner	<i>Le premier qui dit la vérité</i>	Robert Laffont	2002
Paul Krugman	<i>L'Amérique dérape</i>	Flammarion	2004
Pascal Lamy	<i>L'Europe en première ligne</i>	Seuil	2002
Pascal Lamy	<i>La démocratie-monde</i>	Seuil	2004
Jean-Paul Maréchal	<i>Humaniser l'économie</i>	Desclée de Brouwer	2000
Francis Massé	<i>Le silence politique</i>	Ouest éditions	2000
Francis Massé	<i>Le citoyen, clé de l'Europe</i>	Ouest éditions	2004
Observ. de l'Europe industrielle	<i>Liaisons dangereuses</i>		
OCDE	<i>The sources of economic growth</i>	OCDE	2003
Ouvrage collectif	<i>Euro et gouvernance économique</i>	La docum. française	2004
Pierre Rosanvallon	<i>Le modèle politique français</i>	Seuil	2004
Nicolas Sarkozy	<i>La République, les religions, l'espérance</i>	Cerf	2004
Sénat (les rapports du)	<i>Évaluation des politiques publiques</i>	Sénat	2004
SOFRES	<i>L'état de l'opinion</i>	Seuil	2002
Stefan Zweig	<i>Le monde d'hier</i>	Le livre de poche	

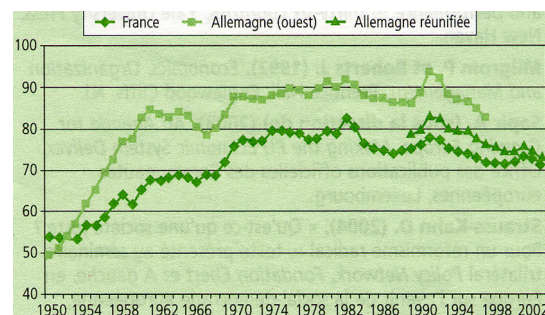
graphique 1 USA : production et importation de pétrole
en millions de barils par jour. Source : Sociétal, 4e trimestre 2003.



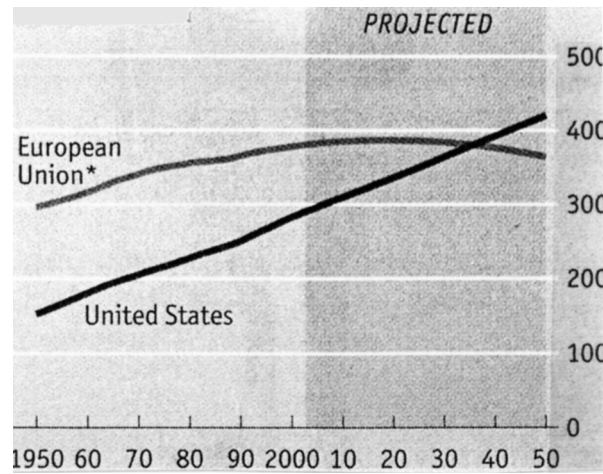
graphique 2 Récepteurs RV vendus dans le monde
en millions. Source : *Fortune*, 9 février 2004.



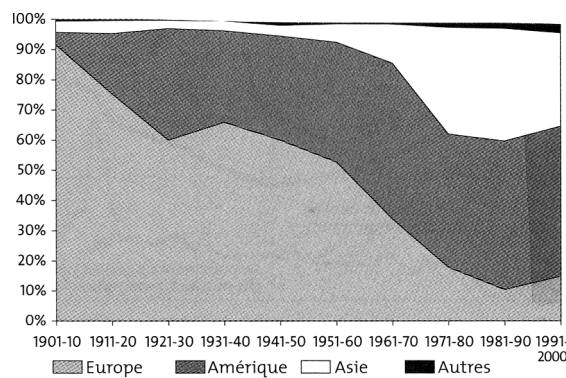
graphique 3 PIB par habitant
USA = 100. Source : Groningen Growth & Development Center, février 2004.



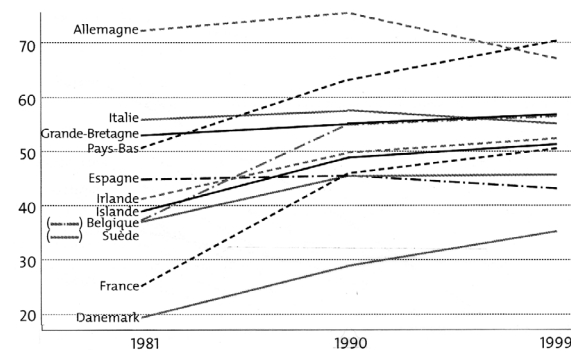
graphique 4 Évolution des populations
en millions d'habitants. Source: *The Economist*, 8 novembre 2003.



graphique 5 Origine de l'immigration américaine
en pourcentage. Source: *Futuribles*, mars 2003, page 30.

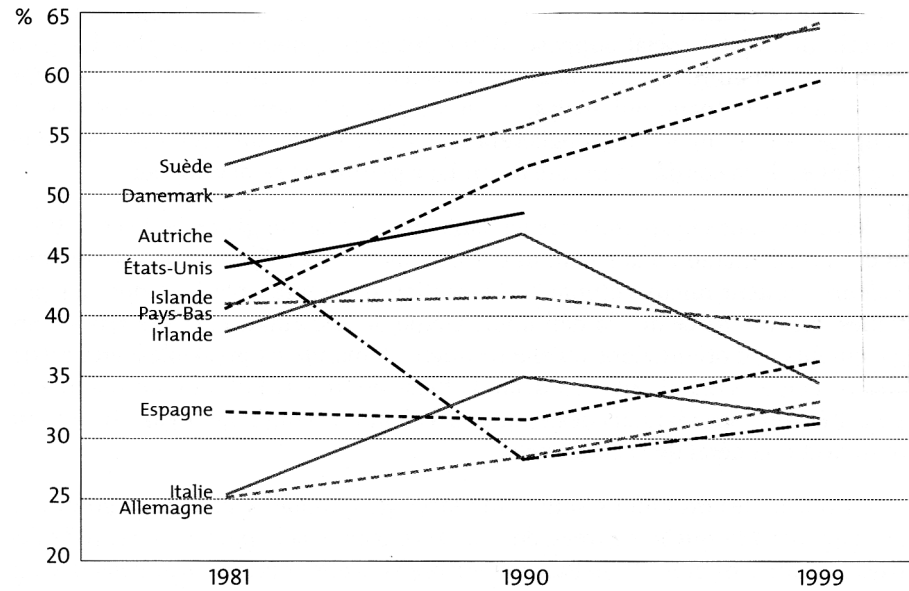


graphique 6 Le rejet des voisins
Pourcentage de personnes rejetant plus d'un type de voisins.
Source: *Futuribles*, juillet-août 2002.



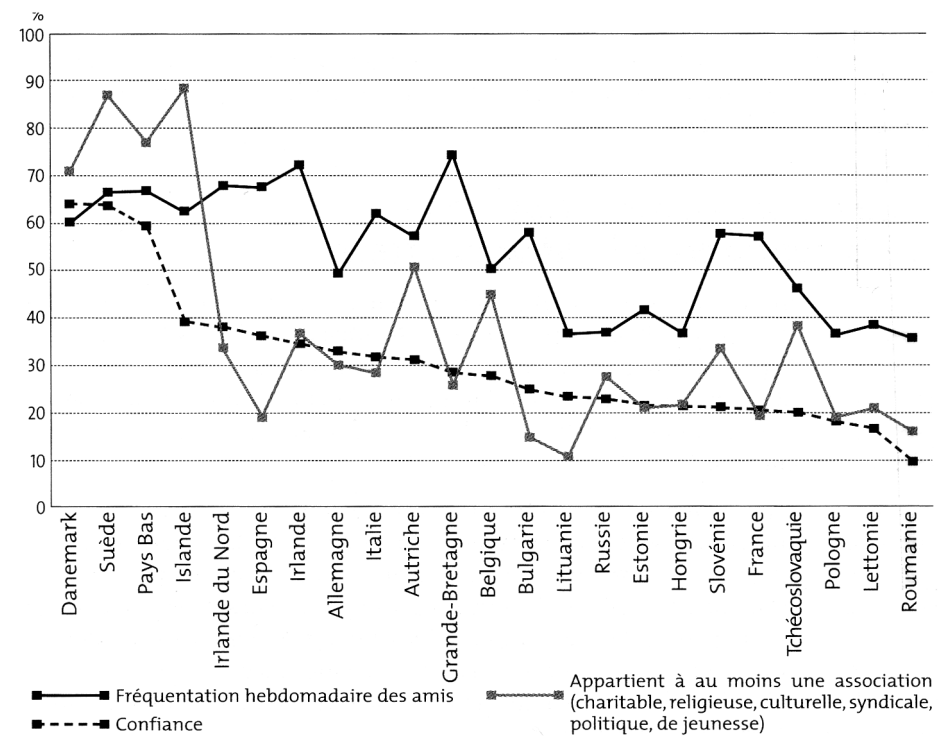
graphique 7 Évolution de la confiance interpersonnelle

Pays à haut niveau de confiance. Source: *Futuribles*, juillet-août 2002.



graphique 8 Confiance, amis, associations

Source: *Futuribles*, juillet-août 2002.



24 – Table des matières

24.0 Résumé du chapitre et pistes de recherche	1
24.1 Les États-Unis, hyper-puissance durable ?	2
241.1 Les atouts	2
2411.1 Atouts démographiques et géographiques	2
2411.2 Une société qui fut plus ouverte que celles d'Europe notamment	3
2411.3 Un anglais quasi universel et des médias puissants	4
241.2 Facteurs économiques et militaires	4
2412.1 Économie créative mais déficits croissants	5
2412.2 Un appareil financier fort et audacieux	5
2412.3 Le pétrole et une phase inquiétante	6
2412.5 La première force militaire	7
241.3 Les confrontations	7
2413.1 La Russie, ennemie d'hier	7
2413.2 Aujourd'hui, le terrorisme issu du Moyen-Orient	8
2413.3 La Chine, adversaire de demain ?	12
2413.4 L'unilatéralisme américain	13
24.2 L'Union européenne, un chantier	15
242.1 Une Union d'abord économique	15
2421.1 Liberté et concurrence dans un marché commun	15
2421.2 La politique agricole commune — PAC — en question	17
2421.3 Des politiques communes bâties et à bâtir	18
242.2 L'Union politique de l'Europe	21
2422.1 L'Europe et sa constitution	22
2422.2 Élargissement	24
2422.3 Et la Turquie ?	26
2422.4 Une politique extérieure et de sécurité commune	28
2422.5 Europe et États-Unis	31
242.3 L'Europe, avant tout, une société policée ?	33
2424.1 L'Europe état de droit	33
2424.2 Le droit à des différences	33
2424.3 L'immigration	34
2424.4 Une économie sociale face à la compétition	36
2424.5 La communauté européenne	38
24.3 Les institutions mondiales imparfaites mais nécessaires	40
243.1 Des autorités mondiales sont nécessaires	40
243.2 Le difficile fonctionnement des institutions mondiales	41
243.3 Les nations et leurs États	43
2433.1 Mondialisation et souveraineté	43
2433.2 Guerres et droit d'ingérence	43
24 – Annexe 1 – Bibliographie	45
24 – Graphiques	46